Évaluation des formations

RAPPORT D'ÉVALUATION
Offre de formation

École nationale supérieure de formation de l'enseignement agricole – ENSFEA

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020
VAGUE A

Rapport publié le 23/07/2020

Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Pour le Hcéres[1] :

Nelly Dupin, Président par intérim, Secrétaire générale

Au nom du comité d'experts[2] :

Corinne Jung, Isabelle Negro, co-Présidentes

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

[1] Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

[2] Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2019-2020
SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 20 SEPTEMBRE 2019

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur les deux champs de formations *Éducation et formation*, et *Agrosciences*, ainsi que les fiches d'évaluation des formations qui les composent.

- Licence professionnelle Développement et projets de territoires
- Master Économie du travail et des Ressources Humaines
- Master Gestion des territoires et développement local
- Master Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation, encadrement éducatif
- Master Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation, second degré
- Master Sciences et technologies de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement

PRÉSENTATION

L'École nationale supérieure de formation de l'enseignement agricole (ENSFEA) ne comprend que deux champs de formations très restreints en nombre de formations : *Éducation et formation* (trois masters) et *Agrosciences* (une licence professionnelle et deux masters).

Le champ *Éducation et formation* comprend trois masters :

- master *Économie du travail et des ressources humaines* parcours *Ingénierie de la formation et des systèmes d'emplois* (IFSE),
- master MEEF (Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation), *Encadrement éducatif* (EE), proposant deux parcours : *Conseiller principal d'éducation dans l'Éducation Nationale* ; *Conseiller principal d'éducation dans l'enseignement agricole,*
- master MEEF *Enseignant du second degré* (ESD), comprenant 31 parcours, dont 22 spécifiques au secteur agricole, ouverts dès la première année de master (M1). Les autres parcours n'ouvrent qu'en deuxième année de master (M2).

Le master MEEF EE est co-accrédité avec l'Institut national supérieur de professorat et d'éducation – INSPE, anciennement École supérieure de professorat et d'éducation (ESPE) de Toulouse Midi-Pyrénées. Le master IFSE est délocalisé au Togo à l'École supérieure d'administration et de gestion Notre Dame de l'Eglise (ESAG-NDE), avec à la rentrée 2019, l'ouverture d'un second parcours : *Ingénierie de la formation et des systèmes d'emplois appliqué au développement des territoires agricoles et ruraux d'Afrique Subsaharienne*.

Le champ *Agrosciences* comprend trois formations :

- licence professionnelle (LP) *Développement et projets de territoires*, co-accréditée avec l'Université Toulouse – Jean Jaurès,
- master *Gestion des territoires et développement local*, co-accrédité avec l'Université Toulouse – Jean Jaurès et l'Institut national universitaire (INU) Champollion. Ce master vise à former aux fonctions de chargé(e) de développement territorial ou local. Il propose trois parcours à l'INU Champollion, situé à Albi (*Gestion de l'environnement et valorisation des ressources territoriales* – GSE-VRT, *Ingénierie du développement dans les villes petites et moyennes* – IDVPM, et *Territoires, innovations, collectivités et sociétés* – TICS), et deux sur les sites de Foix et Auzeville-Tolosane (*Territoires ruraux – Recherche et développement* – TR-RD, *Territoires ruraux – Ingénierie et développement* – TR-ID),
- master *Sciences et technologies de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement*, co-accrédité avec l'Institut national polytechnique de Toulouse (Toulouse INP). Ce master ne propose qu'un parcours *Agrofood chain innovation and sustainability* (AFC), entièrement dispensé en anglais.

AVIS GLOBAL

En préambule, faute d'information, il est difficile d'apprécier la dimension universitaire du master *Économie du travail et des ressources humaines*, parcours IFSE délocalisé au Togo.

Les champs *Agrosciences* et *Éducation et formation* sont restreints avec uniquement une licence professionnelle et cinq masters, mais ils sont cohérents avec le cœur de métier de l'ENSFEA : la formation de cadres pour la gestion de projets complexes et pluridisciplinaires en agronomie ; la formation aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation du secteur agricole. Les formations du champ *Éducation et formation* s'inscrivent dans une logique nationale : masters MEEF avec une dimension nationale, du fait de la mission confiée par l'État, master IFSE centré sur l'ingénierie des formations, fondement originel de l'ENSFEA.

La tutelle a confié à l'ENSFEA une « mission d'appui à l'enseignement technique agricole, notamment par la formation initiale et continue de ses personnels et par le transfert des résultats de la recherche, en particulier dans le domaine de l'agro-écologie ». Les trois masters du champ *Éducation et formation* s'inscrivent dans cette mission, à une réserve près : la dimension agro-écologie ne ressort pas particulièrement dans les formations. *A contrario*, le domaine agro-écologie est bien présent dans les formations du champ *Agrosciences*. Dans le champ *Éducation et Formation*, la coordination entre les laboratoires de recherche et

les formations se fait de manière plutôt limitée, à travers les interventions des enseignants-chercheurs. Cette coordination est plus développée dans le champ *Agrosciences*.

La coordination entre les formations se fait dans les instances de pilotage des formations et de l'établissement, mais les réunions entre la direction et les responsables pédagogiques se sont fortement espacées depuis la création du département de l'enseignement et de la pédagogie en 2017. Ce manque de coordination se reflète dans les formations des deux champs qui gagneraient à capitaliser sur leurs acquis respectifs complémentaires.

ANALYSE DÉTAILLÉE

Finalité

Les objectifs professionnels des formations du champ *Éducation et formation* sont clairement exposés. Les contenus sont en adéquation avec les objectifs et métiers visés. Le master IFSE fait l'objet d'une délocalisation à l'École supérieure d'administration et de gestion Notre Dame de l'Eglise (ESAG-NDE), établissement d'enseignement supérieur privé du Togo. Aucune information n'est fournie sur les modalités de pilotage et la composition de l'équipe pédagogique, ce qui ne permet pas d'apprécier la dimension universitaire de ce master délocalisé en présentiel au Togo. Du fait de son ouverture récente (2019) et du manque d'informations, il n'est pas non plus possible d'apprécier le second parcours délocalisé au Togo : *Ingénierie de la formation et des systèmes d'emplois appliqué au développement des territoires agricoles et ruraux d'Afrique Subsaharienne*.

Les objectifs professionnels des formations du champ *Agrosciences* sont exposés de façon explicite. L'adéquation entre les contenus et les objectifs est variable. Pour le master *Gestion des territoires et développement local*, la structure de la formation est peu lisible du fait d'un trop grand nombre de parcours. Le master *Sciences et technologies de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement* vise des métiers du secteur industriel ou de la recherche, mais le suivi des diplômés montre une majorité de poursuite d'études en thèse.

Positionnement

Les formations des deux champs sont bien identifiées et leurs débouchés principaux ne sont pas en concurrence directe avec l'offre de formation en région. Les liens avec la recherche sont réels et diversifiés pour les formations du champ *Agrosciences*. Pour le champ Éducation et formation, mis à part l'intervention d'enseignants-chercheurs, les liens entre formation et recherche sont limités. Le master *Économie du travail et des ressources humaines* est adossé à deux laboratoires de recherche de l'ENSFEA : Laboratoire interdisciplinaire solidarités, sociétés, territoires – Dynamiques rurales (LISST-DR), Laboratoire d'études et de recherches sur l'économie, les politiques et les systèmes sociaux (LEREPS), dont les thématiques de recherche (rôle crucial joué par les apprentissages collectifs dans les dynamiques territoriales) sont liées au contenu du master. Les liens avec la recherche sont plutôt limités pour les masters MEEF. Bien qu'annoncés comme laboratoires d'adossement, ils n'irriguent pas la formation MEEF ESD. Le master MEEF EE, quant à lui, est rattaché à une structure fédérative de recherche « Apprentissage, enseignement, formation » qui met en lien plus de 20 laboratoires et 200 chercheurs.

Dans les deux champs, les liens avec l'environnement socio-économique sont très variables. Ils sont plutôt bien développés dans le champ *Agrosciences*, sauf pour le master *Sciences et technologies de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement*. Dans ce master destiné à un public d'étudiants internationaux, peu d'étudiants réalisent leur stage en entreprise, en partie du fait d'un manque de maîtrise de la langue française. En ce qui concerne le master *Économie du travail et des ressources humaines*, les partenariats avec l'environnement socio-économique sont bien développés, tant auprès des entreprises que le Réseau international d'ingénierie de la formation appliquée au développement local (RIIFADEL). Les masters MEEF offrent une situation plus contrastée, en particulier au travers des liens tissés avec l'INSPE. La mention EE, co-accréditée bénéficie d'un solide partenariat institutionnel avec le rectorat, tandis que les liens sont moins formalisés autour de la mention ESD, qui a élargi néanmoins son cercle avec l'Institut national de la recherche agronomique (INRA). Les tentatives de partenariat avec des structures culturelles et artistiques ou l'Institut Agro – Montpellier Supagro ont des impacts limités et restent à développer afin d'enrichir les formations.

Les relations à l'international sont denses pour les formations du champ *Agrosciences* et plus variables pour le champ *Éducation et formation* : très denses pour le master *Économie du travail et des ressources humaines*

(délocalisation au Togo et partenariats avec le Vietnam) et en développement pour les masters MEEF (Suède et Algérie pour EE, Maroc pour ESD).

Organisation pédagogique

Les formations des deux champs favorisent une spécialisation progressive avec des contenus équilibrés entre les enseignements des fondamentaux et les unités professionnalisantes. Les masters (*MEEF EE, Gestion des territoires et développement local*) comprennent un tronc commun important sur les deux années. Dans le champ *Éducation et formation*, alors que le master *Économie du travail et des ressources humaines* a développé la formation ouverte à distance (FOAD) en M2 afin qu'il soit accessible à un public en formation continue, on regrette de ne pas avoir suffisamment d'informations sur l'organisation concrète de la formation MEEF ESD, dont une partie est proposée en formation à distance (FOAD) pour couvrir le besoins du territoire national. Le master MEEF EE propose en M1, un module en ligne dédié aux spécificités de l'enseignement agricole. Dans le champ *Éducation et formation*, les masters favorisent une politique de promotion sociale avec les validations des acquis de l'expérience (VAE) ou validation des études supérieures (VES).

Sauf exception, les formations donnent une réelle place à la professionnalisation, par l'accueil de publics en formation continue (master *Économie du travail et des ressources humaines*) et l'importance donnée aux stages (notamment MEEF). Cependant, dans le champ *Éducation et formation*, les masters sont confrontés au problème de suivi des étudiants du fait de leur forte dispersion géographique. Concernant les masters MEEF, on aurait aimé avoir plus d'information sur l'organisation pédagogique, permettant de faire face aux contraintes liées aux vacances scolaire échelonnées des différentes zones. Comme indiqué précédemment, la professionnalisation est plus limitée dans le master *Sciences et technologies de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement*, avec peu d'étudiants réalisant un stage en entreprise.

Les masters comprennent des modules d'introduction à la recherche ou l'initiation à la recherche à travers le mémoire. La place donnée à la recherche est importante dans le master *Sciences et technologies de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement*. Outre l'utilisation classique de plateformes numériques (dépôt de cours, etc.), les formations intègrent des enseignements dédiés au numérique, à deux exceptions près : LP *Développement de projets de territoires*, Master *Sciences et technologies de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement*. Les innovations pédagogiques se limitent à l'utilisation d'outils numériques interactifs dans le master *Économie du travail et des ressources humaines*. Les formations comprennent un volume d'enseignements d'anglais. Deux masters ont fortement développé la dimension internationale. Le master *Économie du travail et des ressources humaines* a un flux important d'étudiants en mobilité entrante et sortante, ainsi que des propositions de stages dans divers pays (Togo, Bénin, Côte d'Ivoire, Chine, Gabon). De même, l'ouverture internationale est le point fort du master *Sciences et technologies de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement* (formation destinée à un public d'étudiants internationaux, partenariats avec des universités étrangères, etc.).

Pilotage

Les équipes pédagogiques sont bien diversifiées, à une réserve près : 7 % des enseignements seulement sont assurés par des professionnels dans le master *Sciences et technologies de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement*. Les équipes pédagogiques des masters MEEF sont pluri-catégorielles (enseignants-chercheurs, formateurs de l'ENSFEA et de l'INSPE, professionnels de l'Éducation Nationale, de l'enseignement agricole, ou encore inspecteurs) mais il est regrettable de ne pas pouvoir apprécier les équilibres par manque de données. Celle du master *Économie du travail et des ressources humaines* est pluridisciplinaire (économie, sociologie, sciences de l'éducation, gestion et professionnels) ; cependant la responsable pédagogique y assume 300 heures d'enseignements. Dans ce master en FOAD, le volume important d'heures (1000 heures et 300 heures en présentiel) n'est ni explicité, ni compréhensible faute de maquette ; la composition de l'équipe pédagogique et les modalités de pilotage ne sont pas précisées pour le master délocalisé au Togo. En général, la fréquence des réunions pédagogiques est importante, mais elle n'est pas précisée dans le master *Économie du travail et des ressources humaines*.

Les conseils de perfectionnement sont évoqués, avec un manque de précision sur leur composition et modes de fonctionnement dans la plupart des cas ; lorsque l'information est donnée il y manque les étudiants (MEEF EE et *Économie du travail et des ressources humaines*). Les dispositifs d'évaluation des enseignements par les étudiants ne sont pas mis en place pour toutes les formations. Cependant, les deux masters MEEF favorisent les échanges avec les étudiants à travers des réunions trimestrielles et l'évaluation de la formation et du bureau de la vie étudiante.

L'approche compétences n'est pas évoquée dans les formations du champ *Agrosciences,* tandis qu'elle est bien développée dans les masters MEEF, et reste plus classique dans le master *Économie du travail et des ressources humaines* (portefeuille de compétences). Les modalités de recrutement ne sont en général pas

spécifiées. Le recrutement est ouvert à un large public dans les deux masters MEEF, en majorité à des étudiants étrangers dans deux masters : *Économie du travail et des ressources humaines* ; *Sciences et technologies de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement*.

Résultats

Dans les formations du champ *Agrosciences*, les effectifs sont relativement stables, sauf pour le master *Sciences et technologies de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement* (15 étudiants au total, non ouverture du M2 en 2017). Les taux de réussite sont plutôt bons. Les taux d'insertion professionnelle à 30 mois et la qualité de l'insertion sont assez variables : 70 à 75 % pour la LP *Développement et projets de territoires* ; de 60 à 89 %, selon les parcours, pour le master *Gestion des territoires et développement local*, avec deux tiers des diplômés sur des postes d'employés de la fonction publique ; 30 % pour le master *Sciences et technologies de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement*. Les taux de poursuite d'études sont plutôt élevés : 40 % pour l'un des parcours de la LP *Développement et projets de territoires* ; 40 % en doctorat et 20 % en formations complémentaires autres pour le *master Sciences et technologies de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement*.

Les flux du master MEEF ESD, parfois très faibles pour certains parcours, sont directement conditionnés à l'ouverture de places au concours de l'enseignement agricole et à la réussite des candidats, ce qui fragilise la stabilité de la formation. Par sa co-accréditation, le MEEF EE présente un caractère beaucoup plus stable et quantitativement très satisfaisant. Les résultats d'insertion professionnelle déclarés font état d'un taux excellent, mais qui est en partie biaisé par le fait que les inscrits sont lauréats du concours. Dans les masters MEEF, les poursuites d'études en thèse sont possibles, mais non effectives (aucun étudiant en thèse sur cinq ans).

A contrario, les résultats du master *Économie du travail et des ressources humaines* sont préoccupants à plusieurs titres : baisse des effectifs de moitié (67 étudiants en 2018-2019 contre 136 inscrits en 2014-2015), taux de diplômés d'environ 25 % du nombre d'inscrits et un fort taux de réinscription. Près de 80 % des inscrits étant en emploi, l'insertion professionnelle se mesure sur la cohorte sans emploi à l'entrée. Sur 20 % des inscrits sans emploi à l'entrée de la formation, 75 % des diplômés ont un emploi. En d'autres termes, la contribution de ce master à l'insertion professionnelle est faible au regard du nombre d'heures ; compte tenu de la forte proportion d'inscrits déjà en emploi, le master permet pour environ un diplômé sur six d'accéder à un emploi.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Objectifs spécifiques et complémentaires des formations.
- Positionnement centré sur l'identité de l'École.
- Partenariats à l'international.
- Capacité à mettre en œuvre des formations à distance.

Principaux points faibles :

- Pilotage perfectible (évaluation des enseignements, composition du conseil de perfectionnement).
- Manque de lisibilité pour certaines des formations.
- Manque de liens entre les formations et la recherche dans le champ *Éducation et formation*.
- Insertion professionnelle peu aisée ou difficilement appréciable.

Recommandations :

Dans le champ *Éducation et formation*, les échanges entre la recherche et les formations doivent être développés pour mieux valoriser la dimension agro-écologie de la mission confiée par la tutelle. De même, les masters gagneraient à développer des synergies entre eux afin d'améliorer la qualité des formations. Leurs points forts complémentaires (par exemple : développement à l'international des masters du champ *Agrosciences*, qualité du pilotage - MEEF) constituent un atout pour un enrichissement mutuel, même si les

masters ont des objectifs relativement éloignés au sein du champ *Éducation et formation* et entre les deux champs. Le développement de la formation à distance pourrait être un axe de travail à accentuer.

Concernant les masters MEEF, la question d'un partenariat plus formalisé avec l'INSPE Toulouse Midi-Pyrénées et/ou le réseau des INSPE, notamment en vue de proposer localement ou sur l'ensemble du territoire français des modules en FOAD de préparation spécifique au concours de l'enseignement agricole pour les disciplines classiques, devrait être étudiée.

Le master *Sciences et technologies de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement* gagnerait à étendre son recrutement à des étudiants français pour pallier l'insuffisance d'effectifs et à développer les liens avec le monde des entreprises afin d'améliorer l'insertion professionnelle.

Pour le master *Gestion des territoires et développement local*, les effectifs limités (40 étudiants en cumul pour 5 parcours) invitent à une restructuration, avec une réduction du nombre de parcours proposés sur les deux sites, ce qui permettrait de gagner en lisibilité. Cette restructuration pourrait utilement s'enrichir d'une réflexion sur la qualité de l'insertion professionnelle.

POINTS D'ATTENTION

Le master *Économie du travail et des ressources humaines* vise à former des étudiants, pour l'essentiel en formation continue, pour les métiers d'ingénieurs formation. Ce positionnement original s'appuie sur un partenariat à l'international de longue date. Cependant, l'absence d'information ne permet pas d'apprécier la qualité de l'équipe pédagogique et l'effectivité du pilotage par l'ENSFEA du master délocalisé dans un établissement d'enseignement supérieur privé au Togo. Enfin, la baisse régulière des effectifs et le faible taux de diplômés interpellent sur la viabilité de ce master.

FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE PROFESSIONNELLE DÉVELOPPEMENT DE PROJETS DE TERRITOIRES

Établissements : Université Toulouse Jean Jaurès ; École Nationale Supérieure de Formation de l'Enseignement Agricole de Toulouse-Auzeville - ENSFEA

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) mention *Développement de projets de territoires* (DPT) est localisée au Centre universitaire de l'Ariège à Foix. Elle se décompose en deux parcours : *Entreprises et développement local* (EDL) et *Gestion et animation des espaces montagnards et pastoraux* (GAEMP). Il s'agit d'une formation professionnalisante, pluridisciplinaire (économie/géographie/écologie/sociologie/politiques publiques), visant l'acquisition d'un socle de connaissances théoriques et techniques dans le domaine du développement territorial. L'entrée est sélective. Elle impose un stage d'au moins 14 semaines et des projets tutorés. Elle accueille aussi des stagiaires de formation continue.

ANALYSE

Finalité
Les compétences et connaissances attendues sont clairement exposées, bien répertoriées et déclinées en générales et en spécifiques au domaine du développement des territoires. Plus précisément, la LP DPT vise à former les étudiants à des profils d'emploi d'agent de développement hybrides, à la croisée de la gestion et de l'animation, la conception et la mise en œuvre des politiques d'aménagement et de développement, la réalisation et la coordination d'études et de projets, dans des secteurs économiques variés liés à l'agriculture et au développement territorial en général en fonction des deux parcours. Cet objectif est rendu atteignable par l'étudiant grâce à la structuration de la maquette pédagogique offerte qui est appréciable. Dans ce sens, la maquette indique bien pour chaque discipline la compétence visée, le tout au sein de chaque unité d'enseignement. Les débouchés en termes de métiers sont bien précisés par parcours et sont nombreux. La formation n'est pas délocalisée à l'international.
Positionnement dans l'environnement
La licence professionnelle DPT s'intègre bien dans l'environnement des formations offertes au sein de l'Université Toulouse Jean Jaurès (UT2J) en tant qu'un des débouchés possibles en termes de poursuites d'études pour des étudiants de deuxième année de licence (L2) du domaine des sciences humaines et sociales (SHS). Elle n'a pas

de concurrent au niveau régional et se distingue à l'échelon national des autres formations du même type par sa pluridisciplinarité autour de la géographie et de l'aménagement, d'une part et par sa structuration en deux parcours, d'autre part.

Cette licence, à vocation professionnelle est toutefois classiquement adossée à la recherche via l'appartenance des enseignants-chercheurs de son équipe pédagogique qui sont rattachés à plusieurs laboratoires reconnus scientifiquement tels le Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités Sociétés Territoires-Dynamiques Rurales (UMR 5193, UT2J), le laboratoire Education, Formation, Travail, Savoirs (EFTS) (UMR MA 122), le laboratoire Géographie de l'Environnement (GEODE) (UMR-5602), le Laboratoire d'Étude et de Recherche sur l'Économie, les Politiques et les Systèmes Sociaux (UMR MA 119) et le LABoratoire d'EXcellence Dispositif de Recherche Interdisciplinaire sur les Interactions Hommes-Milieux via l'Observatoire du Haut Vicdessos qui accueille des stagiaires.

La LP PDT s'appuie sur un bon réseau de partenaires au niveau régional, il s'agit principalement de collectivités territoriales, d'administrations ou d'établissements publics. L'internationalisation de cette formation consiste en des mobilités étudiantes entrantes, via le dispositif Campus France et le partenariat existant avec l'Aceste (Association Calédonienne d'Enseignement Scientifique, Technique et Économique) qui accompagne les étudiants calédoniens qui suivent la formation (quatre en dix ans). Les mobilités sortantes sont très rares et le sont à l'occasion de stages à l'étranger (un étudiant par promotion).

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique de la LP DPT est clairement exposée. On apprécie son équilibre entre des unités d'enseignement (UE) théoriques et interdisciplinaires (géographie, économie, sciences de gestion…), des UE techniques et méthodologiques (système d'information géographique, communication, gestion de projet) où certains modules sont mutualisés (20 heures de communication et la médiation) entre les deux parcours et des UE professionnalisantes (projets tutorés et stage en entreprise d'une durée minimale de 14 semaines).

L'accompagnement des étudiants à la définition de leur projet professionnel est réel tout au long du cursus, il mobilise classiquement les ressources de l'UT2J présentes notamment au sein du bureau d'aide à l'insertion professionnelle.

Les aménagements habituels pour faciliter l'accueil des publics spécifiques (étudiants handicapés, sportifs de haut niveau, salariés …) et aux repreneurs d'études sont prévus. La licence professionnelle DPT est ouverte à la validation d'acquis de l'expérience et à la validation d'acquis professionnels.

L'utilisation des ressources numériques à des fins pédagogiques reste limitée et peu innovante. L'enseignement classique dans sa forme est peu novateur, à l'exception du recours à la pédagogie par objectif dans les projets tutorés et l'utilisation des outils de l'éducation populaire qui génèrent des apprentissages à travers la participation et la réalisation de productions concrètes.

La dimension internationale de cette formation, trop peu développée, se réduit à un simple encouragement à la recherche de stages à l'étranger. On déplore l'absence d'un enseignement de langues.

La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) et le supplément au diplôme sont bien détaillés et précis en termes de compétences.

Pilotage

L'équipe pédagogique est diversifiée, quel que soit le parcours proposé par la formation, en alliant nombre de professionnels, qui assurent 40 % des heures enseignées au sein du parcours EDL et 30 % pour GAEMP, aux enseignants de l'UT2J (assurant respectivement 23 % et 30 % des cours) et à ceux d'organismes de formation et des structures professionnelles partenaires à la licence : l'Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole de Pamiers (EPLEFPA Pamiers) et l'Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole (EPLEFPA) de Vic-en-Bigorre-Hautes-Pyrénées. Ce qui constitue une bonne proportion dans le cadre d'une licence professionnelle. La formation est structurée classiquement puisqu'elle est co-dirigée par deux enseignantes-chercheuses : l'une ayant la responsabilité de la mention et du parcours EDL, l'autre étant à la tête du parcours GAEMP. Elles se réunissent au moins deux fois par an.

Il est fait référence dans le dossier à un conseil de perfectionnement sans indications précises quant à sa composition, ce qui ne nous permet pas de l'évaluer.

Les règles de délivrance des crédits ECTS et du diplôme sont conformes au dispositif réglementaire régissant les licences professionnelles (article 10 de l'arrêté du 17/11/1999).

Les modalités de recrutement sont classiques : jury sélectionnant les candidats. La mention intègre entre 35 et 40 étudiants par an en moyenne, répartis pour moitié dans chacun des deux parcours. Les profils des candidats sont également assez constants, avec une prédominance des titulaires d'un BTS (brevet de technicien supérieur) agricole, mais aussi des étudiants titulaires d'une deuxième année de licence de géographie ou de DUT (diplôme universitaire technologique) assez variés. La formation accueille chaque année cinq à dix étudiants en reprise d'études, ce qui est satisfaisant. On regrette l'absence de dispositif d'aide à la réussite au sein de la formation, qui est toutefois partiellement compensée par la proximité du corps enseignant avec les étudiants due au faible nombre des effectifs par parcours. L'évaluation de la formation à l'échelle des parcours par les étudiants est régulièrement faite et prise en compte par les responsables.
Résultats constatés
La LP DPT affiche des taux de réussite excellents, quel que soit le parcours suivi, avoisinant les 100 % des présents aux examens, sachant que 85 % des inscrits les passent. Le taux de 15 % d'abandon n'est toutefois pas à prendre à la légère et nécessitera d'adopter une réponse adéquate dans le futur. En ce qui concerne le suivi des étudiants, la formation bénéficie certes des enquêtes réalisées par l'observatoire de la vie étudiante de l'UT2J mais aussi, d'un suivi interne approfondi qui est réalisé tous les 5 ans. Il en ressort un taux d'insertion en emploi à 30 mois peu satisfaisant pour une licence professionnelle à effectif réduit. Il est, pour le parcours EDL, de 71 % et de 75 % pour celui GAEMP, dans des emplois en contrat à durée indéterminée pour la moitié de ceux-ci et dans des profils correspondant bien aux cibles de la formation. *A contrario* on déplore un taux en poursuite d'études trop élevé pour un des parcours de cette LP (40 %). Les effectifs sont constants au cours des deux dernières années à la hauteur de 40 apprenants mais le nombre des candidatures baisse.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Le dispositif de professionnalisation des étudiants.
- Le bon taux de réussite.
- L'évaluation permanente de la formation.

Principaux points faibles :

- Un taux de poursuite d'études dès l'obtention du diplôme trop élevé.
- L'absence d'un enseignement de langue.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La maquette de la licence est bien structurée, amenant progressivement les étudiants à se professionnaliser. Cette formation assure un bon équilibre entre son caractère universitaire et professionnalisant et a su nouer de bonnes relations avec son milieu socioprofessionnel qu'il conviendrait d'étendre. Il faudrait également ouvrir davantage la formation à l'international en introduisant un cours obligatoire de langue (anglais) dans sa maquette, comme l'envisagent les porteurs de la formation. On conseille aux porteurs de la formation de l'ouvrir à l'alternance, par exemple en apprentissage, ce qui apporterait aux étudiants une valeur ajoutée supplémentaire en termes d'acquisition des compétences de métier et améliorerait certainement leur employabilité.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER ÉCONOMIE DU TRAVAIL ET DES RESSOURCES HUMAINES

Établissement : École Nationale Supérieure de Formation de l'Enseignement Agricole de Toulouse-Auzeville – ENSFEA

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Économie du travail et des ressources humaines* propose un parcours *Ingénierie de la formation et des systèmes d'emplois* (IFSE), destiné à former des ingénieurs de formation. Il s'agit d'un parcours unique servant trois axes : la gestion des ressources humaines des entreprises privées ou publiques, les politiques territorialisées allant du local à l'international, l'expertise en ingénierie de la formation. Structurée sous la forme d'une première année de master (M1) en présentiel, à l'École nationale supérieure de formation de l'enseignement agricole (ENSFEA), et d'une deuxième année de master (M2) en formation ouverte à distance (FOAD), la formation est accessible en formation continue aux candidats ayant déjà une expérience de terrain, mais également accessoirement en formation initiale. Le master est aussi délocalisée au Togo à l'École supérieure d'administration et de gestion Notre-Dame de l'Eglise (ESAG-NDE), avec à la rentrée 2019 l'ouverture d'un second parcours : *Ingénierie de la formation et des systèmes d'emplois appliqué au développement des territoires agricoles et ruraux d'Afrique Subsaharienne.*

ANALYSE

Finalité
Conçu pour un besoin très spécifique, former des cadres de l'enseignement agricole permettant d'améliorer l'interface formation-emploi, le master propose un parcours unique conférant une place centrale à l'analyse économique du marché du travail, aux politiques territorialisées d'emploi et à l'approche systémique. La formation énonce clairement les objectifs professionnels et les débouchés (direction enseignement et formation, experts chargés de mission, spécialistes formation-insertion-emploi, responsables des ressources humaines et en gestion prévisionnelle des emplois et des compétences – GPEC). Il existe une réelle cohérence entre les objectifs de la formation et les débouchés ciblés. La formation permet d'acquérir les connaissances attendues sur ce segment très spécifique. Les métiers à l'issue de la formation sont bien renseignés. Depuis la rentrée 2018, le master est délocalisé : les enseignements sont dispensés en présentiel à l'École Supérieure d'Administration et de Gestion Notre Dame de l'Eglise, ESAG-NDE, établissement d'enseignement supérieur privé du Togo. De plus, un second parcours de M2 intitulé *Ingénierie de la formation et des systèmes d'emplois appliqué au développement des territoires agricoles et ruraux d'Afrique Subsaharienne* est ouvert depuis 2019 à l'ESAG-NDE.

Positionnement dans l'environnement

Le master est positionné sur une approche économique du marché du travail pour construire une articulation formation - emploi – développement, dans un cadre territorial local et international, afin de former les cadres de l'enseignement agricole. Quatre autres établissements universitaires (Le Mans, Rennes 2, Lyon 2 et Lille) proposent cette mention de master, mais leur contenu relève des sciences de l'éducation alors que la formation tient son originalité de par son ancrage à l'économie et la gestion. Le master a développé des partenariats académiques avec l'Université Toulouse 1 Capitole, l'Université Toulouse 2 Jean-Jaurès et l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF).

La formation est adossée à deux laboratoires de recherche de l'ENSFEA, le Laboratoire interdisciplinaire solidarités, sociétés, territoires - dynamiques rurales (LISST-DR) et le Laboratoire d'études et de recherches sur l'économie, les politiques et les systèmes sociaux (LEREPS), dont les travaux portent sur le rôle crucial joué par les apprentissages collectifs dans les dynamiques territoriales.

La formation a développé un partenariat avec le Réseau international d'ingénierie de la formation appliquée au développement local (RIIFADEL) et a noué des accords multiples de conventionnement avec des entreprises privées (Engie, OPCA - organisme paritaire collecteur agréé, en charge de collecter les obligations financières des entreprises en matière de formation professionnelle, Fonds de formation professionnels d'Afrique) désireuses de faire monter en compétence leurs ressources humaines chargées de la formation.

Le master a mis en œuvre de multiples accords internationaux, avec une délocalisation à l'ESAG-NDE au Togo. Outre le master délocalisé, la formation a développé de multiples accords internationaux : Université d'Andorre (séminaires communs), Universités vietnamiennes de Hué et Hanoï (séminaires liens, formation emploi, et *e-learning*).

Organisation pédagogique

La maquette des enseignements présente une structure assez équilibrée en M1 avec des enseignements en présentiel se partageant entre économie générale (85 heures), économie de l'emploi et des ressources humaines (75 heures), environnement des systèmes de formation et d'emploi (60 heures), gestion (50 heures) et recherche-action (80 heures). Il existe également un bon équilibre en M2 entre unités fondamentales (162 heures) et les unités professionalisantes (186 heures). L'organisation pédagogique est assise sur une architecture claire visant à donner en M1 et en présentiel les éléments conceptuels de compréhension du fonctionnement de l'emploi et des ressources humaines avec une orientation marquée des enseignements en économie (économie générale, économie de l'innovation, économie circulaire et de développement rural, économie du travail) qui reste cependant multidisciplinaire. L'articulation avec le fonctionnement de l'entreprise se fait surtout à travers le stage obligatoire de huit semaines. Le M2 repose sur une orientation beaucoup plus professionnelle visant à donner en formation à distance les capacités nécessaires pour exercer le métier d'ingénieur, appliqué principalement aux fonctions de gestion des ressources humaines des entreprises et à celles associées aux politiques territorialisées allant du local à l'international. Ce master prépare aussi de manière transversale aux fonctions d'expertise-conseil.

La spécialisation est progressive et rend la formation accessible à des publics divers de formation continue, mais aussi de formation initiale pour un très faible volume d'étudiants. Une politique de promotion sociale permet à des apprenants ayant un niveau bac+2 minimum et de trois ans d'expérience professionnelle d'entrer en M2 après une procédure de validation des acquis professionnels (VAP) qui a concerné 9 étudiants sur 64 pour l'année 2018-2019. La formation est ouverte à la validation des acquis de l'expérience si le profil le permet.

Le master est organisé pour l'accueil d'étudiants en formation continue ; les cours en master 1 sont programmés une semaine sur deux pour permettre l'expérience professionnelle et les cours en master 2 ne se font qu'en *e-learning*. La formation est orientée sur la conduite de projet en situation de travail, avec un rapport en M1 et un mémoire professionnel en M2, et sur la professionnalisation par un stage de 8 semaines en M1 et de 12 semaines en M2 (auquel peut se substituer un projet tutoré pour les professionnels exerçant des fonctions proches de l'ingénierie de la formation). Il existe un enseignement spécifique de 20 heures dédié à l'aide à l'insertion professionnelle, pour accompagner les étudiants dans le processus de recherche de stages et d'identification des débouchés professionnels. La formation a bien développé la dimension professionnalisante via la longue durée des stages et l'organisation adaptée pour les étudiants en formation continue.

Il existe également un module d'initiation à la recherche (méthodologie de recherche) visant à développer les capacités à mener un processus de recherche dans le champ du travail (étudiants de M1 : 5 heures de Travaux Dirigés (TD) et 20 heures de conférences), de la formation et de l'emploi pour les étudiants qui ont intégré le M2 après une validation par les acquis professionnels (3 heures de TD et 21 heures de cours magistraux - CM). Des articles de recherche sont analysés à cette occasion.

Le numérique tient une place particulière dans la formation qui n'est dispensée qu'en *e-learning* en M2. Un apprentissage aux nouvelles technologies de l'information et de la communication est dispensé en M1 dans le module d'accompagnement au projet professionnel et en statistiques. En M2, la formation est complétée par un module « projet informatique » et un module « réingénierie de la formation en FOAD ». Des outils numériques interactifs sont souvent mobilisés dans les pratiques pédagogiques, ce qui est plutôt innovant.

Avec des effectifs provenant du monde francophone (partenariat Agence universitaire de la Francophonie), l'ouverture internationale est très forte et plurielle. Les enseignements confortent cette orientation internationale avec un module de langue vivante (anglais, 20 heures en deuxième semestre – S2), un module « Démarche qualité en formation, ingénierie de la formation à l'international », un flux important d'étudiants en mobilité entrante et sortante, également des propositions de stages à l'international par le Réseau Chaire Unesco RIIFADEL (Togo, Bénin, Côte d'Ivoire, Chine, Gabon).

Enfin, il existe un parcours de formation délocalisé au Togo avec une partie des enseignements délivrés en présentiel. Il serait souhaitable à ce niveau d'apporter des informations sur les modalités pédagogiques du partenariat.

Pilotage

L'équipe pédagogique est pluridisciplinaire avec des profils variés et de qualité, à l'image de la responsable pédagogique, directrice du Réseau Chaire Unesco RIIFADEL, qui assume un volume important des enseignements : 300 heures. Une trentaine d'universitaires en économie, en sociologie, en sciences de l'éducation, en gestion et de professionnels interviennent en M1 et une vingtaine en M2. Les intervenants professionnels assurent environ 10 % des enseignements en M1, 20 % en M2 présentiel et 30 % en M2 *e-learning*. Le volume d'enseignements en M2 FOAD représente environ 1000 heures pour 350 heures en présentiel. En l'absence de maquette FOAD et d'information sur les effectifs par année, il n'est pas possible d'apprécier les raisons de ce volume d'heures très important en M2 *e-learning*. La présence des gestionnaires en ressource humaine est faible, 48 heures en M1. La composition de l'équipe pédagogique n'est pas précisée pour le master délocalisé au Togo et également pour le parcours en M2 qui n'a ouvert qu'en 2019. La fréquence des réunions pédagogiques n'est pas précisée.

Il existe un conseil de perfectionnement composé d'universitaires et de professionnels qui se réunit une fois par an, mais les étudiants ne sont pas représentés. De même, il n'existe pas de dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants. Enfin, aucun exemple d'amélioration de la formation suite au conseil de perfectionnement n'est fourni. Le pilotage de la formation est insuffisant.

Les modalités de contrôle des connaissances sont plurielles en lien avec la nature des modules et il est permis aux étudiants de faire le M2 en deux ans. Les compétences acquises figurent dans le supplément au diplôme et la formation utilise un portefeuille de compétences.

Les modalités de recrutement ne sont pas précisées. Excepté le suivi individualisé, il n'existe pas de dispositif de mise à niveau, alors que les taux de réussite sont faibles.

Résultats constatés

La formation a une baisse de la moitié des effectifs, avec 67 étudiants en 2018-2019 contre 136 inscrits en 2014-2015 (chiffres non fournis pour le M1). La proportion des primo-entrants étrangers ne cesse de croître dans l'effectif total et constitue à ce jour 45 % des effectifs. Ce constat est alarmant alors que le public est essentiellement en formation continue (95 %). Avec un taux de diplômés d'environ 25 % du nombre d'inscrits et un fort taux de réinscription (variant entre la moitié et un tiers sur la dernière promotion), la formation présente une performance vraiment très faible.

L'insertion professionnelle ne se pose pas ici de la même manière que pour une formation de master classique. En effet, 95 % des étudiants sont en formation continue et étaient déjà en poste pour la plupart, avant d'intégrer la formation ; ainsi sur les diplômés de 2013-2015, 73 % des entrants dans la formation étaient en emploi, 19 % en recherche d'emploi et 8 % en poursuite d'études. L'insertion professionnelle après le master fait l'objet d'un examen très minutieux et rend compte d'un impact réel sur la mobilité professionnelle (autre emploi) et la valorisation des compétences (même emploi). Ainsi, sur le sous-effectif des 20 % en recherche d'emploi à l'entrée, 75 % sont en emploi après le master. Les emplois occupés sont parfaitement alignés aux fonctions ciblées par la formation.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Qualité de la maquette et de l'équipe pédagogique.
- Partenariat avec le Togo.
- Impact réel de la formation sur la valorisation des compétences et la mobilité professionnelle.

Principaux points faibles :

- Absence d'information sur l'équipe pédagogique et les modalités de pilotage du master délocalisé.
- Trop faible taux de réussite.
- Baisse régulière des effectifs de M2 depuis 2014.
- Part limitée des enseignements en gestion des ressources humaines.
- Articulation faible de la formation avec la recherche.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Économie du travail et des ressources humaines*, parcours *Ingénierie de la formation et des systèmes d'emplois* (IFSE) vise à former des étudiants, pour l'essentiel en formation continue, aux métiers d'ingénieurs formation. Ce positionnement original s'appuie sur un partenariat à l'international de longue date. Cependant, l'absence d'information ne permet pas d'apprécier la qualité de l'équipe pédagogique et l'effectivité du pilotage par l'ENSFEA du master délocalisé dans un établissement d'enseignement supérieur privé au Togo. Enfin, la baisse régulière des effectifs et le faible taux de diplômés interpellent sur la viabilité de ce master.

Département d'évaluation des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER GESTION DES TERRITOIRES ET DÉVELOPPEMENT LOCAL

Établissements : Université Toulouse - Jean Jaurès ; Institut National Universitaire Champollion – INU Champollion ; École Nationale Supérieure de Formation de l'Enseignement Agricole de Toulouse-Auzeville - ENSFEA

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Gestion des territoires et développement local* (GTDL) est une formation pluridisciplinaire en sociologie et géographie-aménagement. Il relève du champ des Sciences humaines et sociales (SHS). Il se déroule sur deux années et vise à former aux fonctions de chargé(e) de développement territorial ou local dans le secteur public ou privé. Cinq parcours sont proposés : trois sur le site d'Albi (Institut National Universitaire Champollion), *Gestion de l'environnement et Valorisation des ressources territoriales* (GSE-VRT), *Ingénierie du développement dans les villes petites et moyennes* (IDVPM), et *Territoires, innovations, collectivités et sociétés* (TICS) – deux sur les sites de Foix et Auzeville-Tolosane (Université Toulouse-Jean Jaurès et ENSFEA), *Territoires ruraux - Recherche et développement* (TR-RD) et *Territoires ruraux - Ingénierie et développement* (TR-ID)

ANALYSE

Finalité
Les objectifs de ce master sont clairement définis dans la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles), permettant aux étudiants d'acquérir des compétences personnelles, professionnelles, pluridisciplinaires dans les domaines de l'aménagement des territoires, du développement local, de l'environnement, de l'urbanisme, au sein d'établissements privés ou publics des milieux professionnels ou de la recherche. Les débouchés professionnels sont nombreux et diversifiés ainsi que les possibilités offertes de poursuite dans l'enseignement ou la recherche. Les débouchés sont développés autant dans des structures privées que publiques. Néanmoins, le nombre élevé de parcours rend peu lisible la mention. La spécialisation offerte par ceux-ci, et leur gestion sur plusieurs sites interrogent sur la cohérence du master.
Positionnement dans l'environnement
Le master est bien positionné, aussi bien au niveau local, dans l'offre de l'Université fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées qu'au niveau national, dans le cadre du réseau de masters du LabEX SMS (Structuration des Mondes Sociaux). Le dossier ne précise pas si des formations concurrentes existent dans un environnement proche.

Son articulation avec la recherche est réelle et diverse. Le master est rattaché à l'Ecole Doctorale TESC (Temps, Espaces, Sociétés, Cultures) de l'Université Toulouse-Jean Jaurès et s'appuie sur plusieurs laboratoires de recherche locaux : le LISST (laboratoire Interdisciplinarité, Solidarité, Société, Territoire), le GEODE (Géographie de l'Environnement), le LEREPS (Laboratoire d'Etude et de Recherche sur l'Economie, les Politiques et les Systèmes Sociaux) et le CERTOP (Centre d'Etude et de Recherche Travail Organisation Pouvoir).

La coopération avec l'environnement socio-économique est relativement élevée au niveau des parcours, et les conventions signées avec les collectivités territoriales témoignent de ce bon positionnement. Il est, toutefois, peu fait mention de conventions avec le secteur privé, et notamment associatif ou parapublic.

La coopération à l'international est active dans le domaine de la recherche et des programmes internationaux, comme Erasmus et EARTH (Education, Agriculture and Resources for Territories and Heritage), et la mobilité des étudiants est bien couverte dans ce domaine.

Organisation pédagogique

Le master est bien structuré sur chacun des sites entre unités d'enseignement (UE) du tronc commun et celles relevant des parcours. Par contre, la différence d'organisation pédagogique entre les deux principaux sites nuit à la cohérence globale du master.

Le suivi des projets et des stages est correctement assuré. Les stages sont optionnels en M1, obligatoires en M2, de 3 à 6 mois. Sur ce point la coopération avec l'environnement socio-économique, ainsi que des UE dédiées, assurent une bonne professionnalisation de l'ensemble de la formation.

Le rattachement de chaque parcours à un laboratoire de recherche spécifique permet, avec une bonne présence d'enseignants chercheurs, une bonne synergie enseignement-recherche.

L'implication de la formation au niveau international est réelle, mais nécessite un renforcement de cette ouverture par une plus grande mobilité des étudiants et le développement de conventions appropriées (à l'image des conventions nationales présentées dans le dossier). Le dossier ne comporte pas suffisamment d'éléments chiffrés pour apprécier l'usage des dispositifs par les étudiants. L'enseignement des langues n'est pas uniformisé entre les deux sites Albi et Foix : 25 heures de travaux dirigés (TD) en master 1 et master 2 pour l'anglais et l'espagnol sur le site d'Albi et 25 heures de cours magistraux (CM) et 25 heures TD sur le site de Foix en master 1 seulement.

La place du numérique dans cette formation vise la maîtrise d'outils tels que les logiciels de traitement de données, de cartographie ou encore de techniques d'enquêtes. Les champs d'application de cette formation pourraient favoriser plus de place à la maîtrise des systèmes d'informations en complément de la maîtrise des outils.

La formation est ouverte à la formation continue (7 étudiants sur 44 en 2018/2019) et à la VAE (validation des acquis de l'expérience - 3 ou 4 dossiers de VAE par an en moyenne). La formation dispose de dispositifs particuliers via l'établissement (SUIOP, Division de la Vie Etudiante) pour les publics particuliers comme un appui aux étudiants en situation de handicap.

Pilotage

La présence significative d'enseignants-chercheurs alliée à la présence effective d'intervenants professionnels (de 45 % pour le parcours *GSE-VRT* à 60 % pour le parcours *IDVPM*) confère à cette formation un très bon équilibre pour assurer un bon niveau sur les différentes UE.

La codirection des deux principaux sites permet d'assurer un minimum de cohérence dans la gestion des équipes pédagogiques et des parcours interdisciplinaires. La composition du conseil de perfectionnement est conforme. Le peu d'information sur son fonctionnement réel ne permet pas de mesurer son efficacité (compte rendus, périodicité effective…). Les enseignements sont correctement évalués par les étudiants mais les enquêtes de satisfaction réalisées auprès des étudiants datent de 2015-2016 et seuls 3 ou 4 étudiants ont répondu pour chaque parcours. Ce faible taux de retour ne permet pas de disposer de données pertinentes utiles à un pilotage efficace.

Les dispositifs de contrôle des connaissances sont bien élaborés et les modalités d'acquisition des compétences correctement intégrées. En revanche, le suivi de l'acquisition des compétences par le biais de dispositif de type livret de l'étudiant ou portefeuille de compétences ne semble pas mis en place.

Résultats constatés
Depuis la création de ce master dans son format actuel (2014/2015) les effectifs sont globalement restés stables (entre 30 et 44 en M1, et entre 35 et 44 en M2), mais relativement faibles sur le site de Foix (sur 2018/2019, 20 en M1 et 16 en M2). Le nombre d'inscrits par parcours sur ce site en M2, en 2018/2019, est le suivant : 14 pour le parcours TR-ID et deux pour le parcours TR-RD. Aucune information détaillée, par parcours, n'est disponible sur les effectifs du site d'Albi mais si l'on déduit des effectifs globaux ceux du site de Foix, il reste environ 30 étudiants pour trois parcours. Cela interroge sur le maintien de cette diversité de parcours et sur les modalités de recrutement des étudiants qui ne sont pas précisées dans le dossier. Les étudiants proviennent en 2018-2019 en master 1 à 43 % de licences hors établissement, à 25 % de licence de l'établissement, à 13 % de diplômes étrangers et pour 4 % sont des redoublants. A noter toutefois que le M1 localisé à Foix accueille six étudiants titulaires d'une LP sur un total de 20 inscrits ce qui est excessif et dénote d'une faible attractivité. En master 2 (2018-2019) les étudiants sont à 61 % issus du master 1, à 35 % des étudiants d'un autre master 1 et pour les 4 % restants des redoublants ou des étudiants étrangers. Les taux de réussite sont bons et relativement homogènes sur les différents parcours (80 % en moyenne entre 2015 et 2018 pour la mention). Les taux d'insertion professionnelle sont très variables, de 60 % (parcours IDVPM) à 89 % (parcours TR-ID et parcours TR-RD). Le suivi des diplômés est relativement parcellaire, et le dernier tableau fourni d'insertion à 30 mois concerne la promotion de 2014/2015. L'enquête détaillée fournie pour le parcours IDVPM (réalisée en 2017 avec un taux de réponse de 57 % (32/56)) fait apparaître que deux tiers des emplois sont des postes d'employés de la fonction publique. Les résultats à 18 mois ne sont pas renseignés. Les poursuites d'études sont en diminution depuis 2012 : 50 % en 2011-2012, 19 % en 2013-2014 et 5 % en 2014-2015.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une formation bien positionnée au niveau local et national
- Une formation bien structurée pédagogiquement au niveau de chaque parcours
- Un bon adossement à la recherche

Principaux points faibles :

- Des effectifs faibles au vu du nombre de parcours proposés et un recrutement trop important d'étudiants titulaires d'une licence professionnelle
- Un manque de cohérence global de la mention
- Une place insuffisante des enjeux et de la place du numérique
- Des partenariats insuffisamment formalisés, en particulier à l'international
- Une évaluation difficile du fonctionnement effectif du conseil de perfectionnement
- Un suivi de l'insertion professionnelle selon une périodicité trop longue (pas d'enquête à 6 mois, pas de données sur l'enquête à 18 mois)
- Une absence d'information sur la mise en œuvre de la démarche compétences

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Gestion des territoires et développement local* semble bien positionné pour permettre une bonne attractivité tant locale que nationale, attractivité qui n'est pas confirmée par les effectifs inscrits. Le contenu de la formation est riche en matière disciplinaire et compétences associées.

Si l'établissement souhaite maintenir cette formation au sein de son offre de formation pour le prochain contrat, il importe de porter une réflexion sur le nombre de parcours, les sites d'enseignement proposés et l'origine des étudiants (à ce jour trop de recrutement d'étudiants titulaires d'une LP). En effet, le nombre total d'inscrits ne justifie pas une telle diversité de parcours pour lesquels il est difficile de cerner les différences en terme de finalités ou de métiers visés.

Cette réflexion pourrait être menée en lien avec le conseil de perfectionnement qui doit pouvoir disposer d'information précises et récentes sur le devenir des diplômés. Parallèlement, une réflexion sur les compétences professionnelles et transversales que doivent développer les diplômés en lien avec les métiers visés, pourrait alimenter réflexion sur le devenir de ce master et plus généralement permettre de mettre en place un suivi de l'acquisition des compétences par les étudiants.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION (MEEF), ENCADREMENT ÉDUCATIF

Établissements : Université Toulouse – Jean Jaurès ; Université Toulouse III – Paul Sabatier ; Université Toulouse 1 Capitole ; Université fédérale Toulouse Midi-Pyrénées ; École nationale supérieure de formation de l'enseignement agricole (ENSFEA)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF), mention *Encadrement éducatif* (EE) a pour objectif de former en deux années les étudiants au métier de conseiller principal d'éducation (CPE). Cette formation fait l'objet d'une co-accréditation entre l'INSPE (Institut national supérieur de professorat et d'éducation) Toulouse Occitanie-Pyrénées (anciennement École supérieure de professorat et d'éducation - ESPE) et l'École nationale supérieure de formation de l'enseignement agricole (ENSFEA). La mention EE comporte deux parcours : *Conseiller principal d'éducation dans l'Éducation nationale* (CPE-EN) ; *Conseiller principal d'éducation dans l'enseignement* agricole (CPE-EA). Cette formation est dispensée sur deux sites : le site Toulouse Saint-Agne de l'INSPE, et le site de l'ENSFEA, Toulouse Auzeville. La deuxième année (M2) offre aux étudiants ayant échoué au concours un cursus adapté leur permettant de le préparer à nouveau.

ANALYSE

Finalité
La formation s'articule autour de quatre blocs de compétences : connaissances en sciences humaines et sociales, initiation à la recherche, formation et éthique professionnelle, mises en situation professionnelle. Elle vise un double objectif : la préparation au concours de CPE de l'Éducation nationale (EN) ou de l'enseignement agricole (EA), et l'acquisition de connaissances et compétences professionnelles conformes au référentiel de compétences des personnels d'éducation, parus dans deux arrêtés distincts, en fonction du ministère concerné. Les débouchés en matière d'insertion professionnelle sont clairement identifiés, la formation étant en lien avec un concours et un métier. Bien que le débouché principal de cette mention soit le métier de CPE, l'obtention du diplôme permet d'envisager des fonctions de cadre éducatif dans différentes instances (collectivités territoriales, associations), ou vers les métiers de l'insertion. Une poursuite d'études en thèse est envisageable pour des étudiants dont le travail de recherche satisfait aux conditions d'une école doctorale mais aucun étudiant n'a fait ce choix les cinq dernières années. Le cas le plus fréquent de poursuite d'études est une spécialisation dans un autre master (notamment le master MEEF, mention *Pratiques et ingénierie de la formation*, parcours *Intervention auprès de publics à besoins éducatifs particuliers*).

Positionnement dans l'environnement

L'INSPE Toulouse Midi-Pyrénées, composante de l'Université Toulouse – Jean Jaurès, est clairement identifié sur le territoire régional et académique en tant qu'école en charge de la formation au professorat et à l'éducation. En son sein la mention est elle-même clairement identifiée.

Les relations institutionnelles se traduisent tant au niveau du pilotage de la mention que de la mise en œuvre de la formation. Le partenariat avec le rectorat concerne la formation initiale et la formation continue des conseillers principaux d'éducation. Le partenariat avec l'ENSFEA est clairement structuré et formalisé par une convention. En revanche, même si l'INSPE a conclu de nombreux partenariats avec des structures artistiques et culturelles, ils ne sont pas opérationnels au niveau de cette mention qui bénéficie d'un seul partenariat avec un théâtre. Comme le souligne le dossier d'autoévaluation, une recherche de nouveaux partenariats pour les stages hors Éducation nationale serait à développer. Les partenariats culturels pourraient être renforcés, en impliquant les étudiants à travers une pédagogie de projet.

Au niveau institutionnel, à l'échelle de la grande région, des projets communs sont menés avec l'INSPE et le rectorat de Montpellier pour le suivi des stagiaires ou des réponses à appels à projets (PIA3 « sur la formation des enseignants et structuration de la recherche en éducation »). Pour sa part, l'ENSFEA a noué un partenariat avec SupAgro de Montpellier. Ces partenariats ne semblent cependant pas avoir d'effet sur l'enrichissement de la formation EE.

L'importance de la recherche à l'échelle de l'INSPE se traduit par l'existence d'une structure fédérative de recherche *« Apprentissage, enseignement, formation »* qui met en lien plus de 20 laboratoires et 200 chercheurs. L'INSPE est par ailleurs engagé dans différentes manifestations à dimensions régionale, nationale et internationale. Si cet environnement scientifique riche nourrit indirectement la formation, celle-ci n'entretient pas de relations particulières avec des équipes de recherche, en dehors de l'intervention individuelle d'enseignants-chercheurs.

A l'international, l'INSPE a développé des partenariats qui font l'objet d'accords-cadres. Au niveau de la mention EE, l'équipe pédagogique a été sollicitée pour participer à l'élaboration de la formation initiale et continue des cadres éducatifs d'Algérie et à la mise en œuvre de certains modules. De plus un partenariat avec l'Université de Linnaeus à Kalmar en Suède a conduit à des échanges d'enseignants, observations de classe dans les deux pays et communication entre étudiants.

Organisation pédagogique

La formation s'articule autour de connaissances en sciences humaines et sociales, une pratique professionnelle, l'initiation à la recherche, la maîtrise d'une langue vivante et du numérique. La formation est dispensée uniquement en présentiel. Elle est composée d'un tronc commun en première année (M1) et de deux parcours en M2 : *Stagiaires Éducation nationale* et *Stagiaires enseignement agricole*. Les étudiants de M1 peuvent bénéficier d'un module en ligne proposé par l'ENSFEA pour se préparer au concours de l'enseignement agricole.

Le volume horaire global de la formation MEEF (CPE-EN) est de 517 heures en M1, 264 heures pour les étudiants M2 titulaires du concours et 304 heures pour les étudiants de M2 non titulaires. La plupart des enseignements sont communs à tous les étudiants MEEF (CPE-EN) de M2, en dehors d'options spécifiques pour la préparation au concours ou certains modules de professionnalisation. La formation accueille pourtant un public très varié (salariés, étudiants d'autres mentions de master, etc.) qui nécessiterait de mieux s'adapter aux besoins de chacun. L'année de M2 se différencie en deux parcours distincts (EN et EA) avec des unités d'enseignements (UE) communes (analyse de pratiques, postures et pratiques professionnelles). Les intitulés des UE du M2 CPE-EA ne font pas clairement apparaître une spécificité liée à l'enseignement agricole mais davantage au métier de CPE comme dans tout autre établissement scolaire. On regrette de ne pas pouvoir quantifier le volume de formation suivi par les étudiants de ce parcours.

Des dispositifs d'accompagnement sont mis en place même s'ils restent probablement insuffisants au regard des publics variés accueillis : groupes d'accompagnement, journée d'accueil et livret pédagogique à l'entrée du M1, suivi individualisé et collectif des stagiaires en difficultés ou des étudiants de M1 ou M2 en réorientation.

Les étudiants à profil particulier (situations liées au handicap, à la santé, sportifs de haut niveau) font l'objet d'une prise en charge spécifique assurée par des chargés de mission. Le dispositif validation des acquis de l'expérience/validation des études supérieures permet d'accompagner les personnes en reconversion professionnelle, en tenant compte des acquis antérieurs. Il n'y a aucune précision sur les effectifs concernés chaque année par ces profils particuliers et validations de diplômes.

En ce qui concerne les stages, un dialogue continu avec le rectorat permet de proposer des lieux de stages en observation ou en responsabilité propices à la professionnalisation, dans l'Éducation nationale ou dans l'enseignement agricole. Des réseaux ont été également initiés avec d'autres employeurs ou champs d'activités pour diversifier l'offre de stage mais sans précision sur le nombre d'étudiants concernés. Un livret d'accompagnement du stage précisant les attendus du stage est fourni aux étudiants et aux structures d'accueil. Les stagiaires du parcours CPE-EN sont encadrés par un double tutorat (professionnel et universitaire) pour leur stage et leur mémoire conformément au cadrage ministériel de la formation. Pour le parcours CPE-EA, le dossier mentionne qu'en raison de la dispersion géographique des stagiaires, le suivi sur site par un double tutorat est impossible à mettre en œuvre. Pourtant, cela ne devrait pas empêcher la mise en œuvre d'un tutorat mixte au niveau du mémoire afin de renforcer les liens entre terrain et formation.

Les étudiants sont initiés à la recherche dès le M1 jusqu'à la rédaction d'un mémoire en M2 autour de cinq disciplines (droit, psychologie, sociologie, sciences de l'éducation, sciences de gestion). L'initiation recherche est assurée par des enseignants-chercheurs des différents laboratoires impliqués dans la structure fédérative de recherche. Cependant, le dossier d'autoévaluation note le manque d'adossement réel de la formation à un laboratoire ou des équipes scientifiques. Il s'agit davantage d'engagements individuels. Les étudiants sont également invités à participer de manière facultative à des journées thématiques de formation en lien avec les services de l'Éducation nationale et des chercheurs sur des domaines clés tels que défense, discrimination, homophobie, etc.

L'usage du numérique est intégré dans les différentes UE de la formation dès le M1 (12 heures) puis en M2 (30 à 40 heures). Outre la validation des UE, la formation permet d'allier une certification complémentaire au numérique (certificat informatique et internet niveau 2 enseignant - C2i2e). Bien que les plateformes numériques soient largement développées par l'INSPE, leur utilisation se limite à du dépôt de document et le travail à distance est peu développé comme le souligne le dossier d'autoévaluation. L'ENSFEA dispose de sa propre plateforme pédagogique à laquelle des étudiants de M1 se préparant au concours agricole peuvent avoir accès. Les étudiants de l'enseignement agricole sont formés au numérique en M2 dans le tronc commun avec les enseignants de l'ENSFEA. La place de l'innovation pédagogique (avec ou sans le numérique) n'est pas réellement abordée dans le dossier. L'ENSFEA propose également en M2 des formations complémentaires facultatives (formation aux gestes de premiers secours, initiation à l'agronomie) qui permettent l'obtention de badges numériques (*open badges*).

Un enseignement en langue vivante (anglais ou espagnol) est dispensé, afin de permettre à l'étudiant d'atteindre le niveau B2. La mention collabore avec le département de LANgues pour Spécialistes d'Autres Disciplines (LANSAD) de l'Université Toulouse – Jean Jaurès pour la formation à d'autres langues mais la demande reste rare. En M2, l'ENSFEA propose en début d'année des épreuves de positionnement afin de former les étudiants qui n'auraient pas atteint le niveau B2. Les échanges d'étudiants à l'étranger sont quasi inexistants en raison des contraintes liées au concours et au stage en alternance.

Pilotage

A l'INSPE, le parcours CPE-EN est piloté par un trinôme (enseignant-chercheur, formateur de l'INSPE, inspecteur d'académie - inspecteur pédagogiques régionaux – IA-IPR). A l'ENSFEA, le parcours CPE-EA est encadré par un binôme (enseignant-chercheur, formateur).

L'équipe pédagogique est pluri-catégorielle (enseignants-chercheurs, formateurs de l'INSPE, professionnels issus de l'Éducation nationale ayant le statut de formateurs à temps partagés, vacataires ou encore d'inspecteurs). 35 % des enseignements sont assurés par des formateurs issus du milieu professionnel. Ce ratio d'intervention n'est pas chiffrable pour le parcours CPE-EA car le statut des intervenants n'est pas précisé.

Pour le parcours CPE-EN, une réunion des responsables pédagogiques est organisée mensuellement pour réguler la formation sur l'année. Par ailleurs, l'équipe pédagogique et des représentants étudiants se réunissent tous les trimestres. En fin d'année universitaire se tient en présence des étudiants une réunion d'évaluation de la formation. Un conseil des mentions *Encadrement éducatif et Pratiques et ingénierie de la formation* se réunit six fois par an avec 12 membres élus dont un tiers appartient à la mention *Encadrement éducatif* et des membres invités représentant les partenaires. Ce conseil tient lieu de conseil de perfectionnement pour le parcours Éducation nationale. Pour le parcours CPE-EA l'équipe pédagogique se réunit régulièrement mais le conseil de perfectionnement ne semble pas plus organisé. Il n'y a pas de conseil de perfectionnement de la mention *Encadrement éducatif* avec les deux parcours (EN et EA) même si des réunions ont lieu entre les équipes de l'INSPE et de l'ENSFEA.

Concernant l'évaluation des connaissances et des compétences, les modalités de contrôle des connaissances sont adoptées en conseil d'école de l'INSPE ou en conseil de l'ENSFEA. Ces modalités d'évaluation ont évolué

pour s'adapter à la formation. Pour le parcours CPE-EN, toutes les UE sont compensables au sein d'un semestre en dehors des UE d'initiation à la recherche et du stage, y compris l'UE de langue alors qu'il était recommandé une non compensation dans les cadrages nationaux du master MEEF. Ces choix de compensation ou non de certaines UE ne sont pas justifiés dans le dossier sachant que le niveau master autorise des règles de compensation et de session de rattrapage souples. L'existence ou non d'une session de rattrapage n'est pas précisée. Les modalités de validation et compensation pour l'ENSFEA ne sont pas indiquées.

Dans les deux parcours (CPE-EN et CPE-EA), l'acquisition des compétences professionnelles fait l'objet d'un travail attentif, basé sur le référentiel de compétences des enseignants et conseillers principaux d'éducation. Ces compétences sont explicitement précisées dans chaque UE. Une fiche-outil a été conçue pour permettre le suivi de l'acquisition des compétences par le CPE stagiaire.

Le recrutement est ouvert à un public très large (formation initiale, salariés), et cette hétérogénéité apporte une grande richesse à la formation.

Résultats constatés

Les effectifs de la mention sont stables, et proches du maximum des capacités d'accueil (60 en M1, 30 pour les étudiants de M2 CPE-EN non lauréats du concours). Les effectifs de M2 stagiaires dépendent des postes au concours (une vingtaine pour l'Éducation nationale et une dizaine pour l'enseignement agricole jusqu'en 2018, une vingtaine en 2018-2019).

Les résultats au diplôme sont excellents pour les présents aux examens (entre 92 et 100 % de réussite). En M1, le taux d'absence aux examens a diminué de 27 à 17 % et en M2 de 45 à 25 % grâce aux efforts d'accompagnement de l'équipe pédagogique. Le fort taux d'absentéisme en M1 est lié à une population étudiante souvent salariée et en M2 aux stagiaires qui ont obligation de suivre la formation sans nécessité de la valider (titulaires d'un autre master, soit environ 50 % des inscrits en M2 comme stagiaires).

Le taux de réussite global au concours se situe aux alentours de 24 % (11 % pour les étudiants de M1, 31 % pour les étudiants de M2 qui repassent le concours). Ces taux sont supérieurs au taux de réussite au niveau national (9 % environ).

Le taux d'insertion professionnelle à 30 mois de la mention pour les étudiants de l'INSPE (suivi par l'observatoire de la vie étudiante (OVE) de l'Université Toulouse – Jean Jaurès) est de l'ordre de 90 %. 77 % ont un emploi en tant que fonctionnaire et 12 % exercent dans le domaine de l'action éducative et sociale au sein de diverses structures (collectivités territoriales, associations, enseignement privé, protection judiciaire de la jeunesse, maison départementale pour le handicap, etc.). Cependant, pour ces derniers il n'y a pas toujours correspondance exacte entre le niveau de formation acquis et le niveau de poste occupé (50 % des diplômés du parcours CPE-EN sont sur des postes de cadre A, 44 % sur postes de niveau B ou C). Les taux d'insertion pour l'ENSFEA ne sont pas fournis mais les cohortes de M2 sont composées exclusivement de stagiaires avec un taux d'employabilité potentiel de 100 % puisque ces étudiants sont déjà titulaires du concours. La poursuite d'études en doctorat est inexistante depuis cinq ans même si elle est envisageable.

L'assurance qualité de la formation est assurée au niveau de l'université par l'OVE qui mène des enquêtes auprès des étudiants. Le processus d'évaluation des formations est complété de manière identique pour toutes les mentions MEEF par la cellule évaluation et prospective de l'INSPE. La commission des formations de l'INSPE a également développé une démarche qualité des formations MEEF en s'appuyant sur le référentiel qualité élaboré par le réseau des INSPE. Les premiers items étudiés ont été l'alternance intégrative et la prise en charge de la diversité des publics. Le travail sera prolongé sur d'autres items les années à venir. A l'ENSFEA, la formation est évaluée par les étudiants en cours de M2 puis l'année suivante. Des regroupements informels de l'équipe pédagogique en présence d'étudiants permettent également une régulation de la formation.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Processus qualité et prise en compte de l'évaluation de la formation par les étudiants pour la faire évoluer.
- Equipes pluri-catégorielles (enseignants-chercheurs, formateurs, professionnels de terrain) dans la gouvernance et la mise en œuvre de la formation.
- Accompagnement individualisé des étudiants.

Principaux points faibles :

- Pertinence de deux parcours distincts *Éducation nationale* et *Enseignement agricole* à interroger tant sur le plan de la mise en œuvre de la formation que du pilotage de la mention.
- Adossement insuffisant de la mention à des équipes ou laboratoires de recherche.
- Pertinence d'un conseil de mention commun *Encadrement éducatif* et *Pratiques et ingénierie de la formation* à réinterroger.
- Manque d'ouverture vers des débouchés professionnels hors EN et EA, en particulier pour les étudiants de M2 non lauréats du concours.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le dossier d'autoévaluation est clairement renseigné. Il fait bien apparaître les points forts et les points faibles de la formation, et propose des pistes d'amélioration. Les contenus de formation du master *Encadrement éducatif* est en adéquation avec les attentes des employeurs et les exigences des concours CPE-EN et CPE-EA. Cependant, la sélectivité élevée du concours de CPE conduit un nombre important d'étudiants lauréats du master à se réorienter vers d'autres domaines professionnels, ce qui nécessite de renforcer l'information donnée aux étudiants dès le M1, impose de développer les partenariats hors Éducation Nationale et enseignement agricole en M2, d'ouvrir les lieux de stage, et demande à accompagner les étudiants vers des réorientations en fin de M1 (notamment mention *Pratiques et ingénierie de la formation*) qui sont rares pour l'instant. Face à un public entrant en M1 très hétérogène, un public salarié important pour lequel la formation sur site ne semble pas adaptée, une réflexion pourrait être engagée sur la construction d'une formation hybride pour une meilleure prise en compte des besoins de chacun.

L'existence de deux parcours distincts (EN et EA) en M2, du fait notamment de l'accueil dans la formation de l'ENSFEA de tous les stagiaires titulaires du concours de l'enseignement agricole, rend l'organisation pédagogique de la formation CPE-EA particulièrement complexe (formation sur les périodes de congés scolaires selon les zones). Il conviendrait de s'interroger pour le prochain contrat soit au développement d'une formation hybride pour faciliter le suivi de la formation, soit de réinterroger la coexistence de ces deux parcours dont la spécificité des enseignements n'est pas clairement établie dans le dossier. Le M1 étant commun et dispensé par l'INSPE, les stagiaires de l'enseignement agricole pourraient peut-être suivre tout ou partie des enseignements dans leur académie au sein des INSPE en charge de la mention EE. Des options pourraient être proposées en M1 et M2 pour l'enseignement agricole en formation à distance (exemple du module à distance en M1) ou en formation hybride en M2.

La formation est encadrée par des équipes pluri-catégorielles d'enseignants-chercheurs et professionnels. Néanmoins, un plus fort adossement à la recherche est souhaitable. Une implication des universités partenaires serait nécessaire pour accompagner la formation dans l'élaboration de ces partenariats. Les domaines de recherche susceptibles de contribuer à la formation doivent être bien ciblés. Cela pourrait permettre d'envisager un nouveau parcours éducatif hors concours mais aussi d'engager des étudiants dans une poursuite d'études en doctorat ou une reprise d'études à moyen terme des professionnels de l'Éducation nationale.

Enfin, la pertinence d'un conseil de perfectionnement commun aux mentions *Encadrement éducatif* et *Pratiques et ingénierie de la formation* pourrait être réinterrogée en raison des objectifs différents de ces mentions. Les liens plus étroits seraient davantage à développer entre les écoles INSPE et ENSFEA qu'entre deux mentions différentes.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION (MEEF), SECOND DEGRÉ

Établissement : École Nationale Supérieure de Formation de l'Enseignement Agricole de Toulouse-Auzeville – ENSFEA

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Il s'agit d'une formation en deux ans (800 heures), mixte (en présentiel et à distance) qui prépare aux métiers d'enseignant du second degré dans l'enseignement agricole. L'établissement se situe à Toulouse et propose la formation depuis 2015. Cette formation assure 31 parcours, dont 22 très spécifiques, correspondant chacun à une discipline et une section de recrutement spécifiques de l'enseignement agricole. La mention offre les deux années de master (M1 et M2) pour les parcours spécifiques aux disciplines agricoles (sciences et techniques agronomiques ; productions spécialisées ; sciences et techniques des agroéquipements, des équipements et aménagements hydrauliques ; sciences et technologie des aménagements de l'espace, ...), mais pour les disciplines classiques (mathématiques, EPS, langues vivantes, etc.) il n'est ouvert qu'en M2.

ANALYSE

Finalité
La formation vise à former des professeurs de l'enseignement général, technologique et agricole. Elle possède la particularité de s'appuyer sur 2 référentiels (professorat et éducation, mais aussi enseignement agricole). Aux 19 compétences communes aux enseignants s'ajoutent ainsi 4 compétences pour l'enseignement agricole. La formation vise à permettre l'acquisition d'une culture commune spécifique à l'enseignement agricole, adossée à une identité professionnelle tout aussi spécifique. Le diplôme mène aux métiers d'enseignant ou de formateur d'enseignant en Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles (EPLEFPA).
Positionnement dans l'environnement
Le positionnement de la formation est national, puisque l'ENSFEA est le seul établissement habilité à proposer ce type de formations. Ce master MEEF n'est référencé sur le portail « devenir enseignant » que depuis 2019, ce qui témoigne d'un problème de visibilité malgré son caractère unique. Concernant les disciplines communes existant au sein de la mention MEEF second degré hors enseignement agricole (mathématiques, histoire-géographie, physique-chimie, etc.), aucun réel partenariat avec l'Université Toulouse -Jean Jaurès ou l'Institut national supérieur de professorat et d'éducation (INSPE) de Toulouse, qui

proposent également ces parcours, n'est évoqué, bien que certains enseignants interviennent dans la formation.

Trois laboratoires (LEREPS : Laboratoire d'études et de recherche sur l'économie, les politiques et les systèmes sociaux ; LISST – dynamiques rurales : Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires ; EDB : Laboratoire évolution et diversité biologique), une unité mixte de recherche (AGIR : Agroécologie – Innovations – Territoires) et un institut (IRIT Institut de Recherche en Informatique de Toulouse) dont sont issus les enseignants-chercheurs intervenant dans la formation sont indiqués comme garant de l'articulation avec la recherche. L'école doctorale de l'Université Toulouse - Jean Jaurès *Comportement, Langage, Éducation, Socialisation, COgnition*, (CLESCO) est présentée comme un partenaire potentiel, sans que le diplôme n'ait donné lieu à des poursuites d'études en doctorat.

Des liens avec des partenaires socio-économiques ou culturels impliquant des interventions dans des unités d'enseignement (UE) disciplinaires sont évoqués, notamment l'INRA (Institut national de la recherche agronomique), des instituts techniques, des collectivités territoriales, des théâtres.

Dans le dossier, il est indiqué que le niveau international n'est pas recherché et que les partenariats avec l'étranger au niveau M2 sont exceptionnels (quelques étudiants partent en séjour Erasmus). Toutefois, les premiers séjours en groupe vers des pays étrangers, intégrés dans la formation des stagiaires externes, en Europe (avec le programme Era-ENSFEA) ou au Maroc (via le partenariat en cours avec le Ministère de l'agriculture marocain) sont prévus pour l'année 2019-2020.

Organisation pédagogique

Le master *MEEF Second degré* prévoit 31 parcours différents, ouverts ou non selon les recrutements (présence dans la formation de stagiaires ou d'étudiants à former) et selon les concours de l'enseignement agricole ouverts par le ministère.

Le contenu de la formation apparait organisé autour de trois axes : la connaissance de l'environnement de travail spécifique au secteur agricole ; le métier d'enseignant dans l'enseignement agricole (« transmettre des savoirs disciplinaires », utiliser les outils et méthodes propres à la discipline...) ; le développement professionnel (initiation à la recherche).

Le M1 est proposé en formation à distance (FOAD) avec des regroupements périodiques à Toulouse, mais le dossier ne permet pas d'en saisir les modalités pédagogiques précises. Le M2 prévoit deux parcours : étudiants fonctionnaires stagiaires ayant réussi le concours et qui ont ou non un M1 MEEF (parcours A), et les autres (parcours B), qui réalisent leur formation de M2 sur une ou deux années. Pour ces deux parcours, le public est très hétérogène, ce qui a amené les équipes à davantage individualiser les formations. Il n'est pas indiqué comment s'organisent les formations en fonction des effectifs qui peuvent être très faibles suivant les parcours. On regrette de ne pas avoir suffisamment d'information sur l'organisation concrète de la formation en M2, dont les bénéficiaires alternants sont répartis sur le territoire national.

Les modalités de suivi des stages sont très détaillées, et ceux-ci apparaissent comme centraux dans le dispositif de formation. Divers dispositifs d'aide sont proposés en M2 pour accompagner la formation des stagiaires et les difficultés que certains peuvent rencontrer, mais pas en M1. L'accueil des étudiants et stagiaires en situation de handicap est une préoccupation de l'établissement.

La deuxième année est l'occasion de réaliser un mémoire/travail scientifique réflexif à partir de questions soulevées lors du stage en responsabilité, mais la place de la recherche dans l'organisation pédagogique n'est pas développée. Le ratio heures dédiées à l'initiation à la recherche/crédits ECTS interroge (51 heures pour 19 crédits ECTS).

Une plateforme Moodle est disponible pour les étudiants et des outils collaboratifs sont utilisés (wiki par exemple), mais *a minima*. Une réflexion sur le développement de tels outils est en cours, notamment dans le cadre de la formation à distance. Par ailleurs, le « teaching lab » du learning centre de l'ENSFEA accompagne l'équipe de formateurs dans une perspective de « former par l'exemple » les futurs enseignants aux nouveaux outils d'enseignement. Certains modules proposés (*préparation sensible*) témoignent d'une volonté de développer des pratiques innovantes dans la formation.

L'organisation pédagogique ne favorise pas l'ouverture à l'international, ni pour les mobilités entrantes, ni sortantes.

Pilotage
L'équipe est composée d'enseignants issus de lycées agricoles (majoritaires), de formateurs et d'enseignants chercheurs de l'ENSFEA, d'enseignants chercheurs de l'INSPE (partenariat avec Université Toulouse -Jean Jaurès), d'intervenants professionnels (à hauteur de 10 %), mais le dossier n'indique pas comment ils collaborent pour assurer une formation cohérente et complémentaire dans les différents parcours. L'existence d'un conseil de perfectionnement n'est pas évoquée explicitement, seulement celle d'« organes de concertation réunissant l'ensemble des acteurs de la formation » qui jouent un rôle important dans l'adaptation des modalités de formation et d'évaluation. L'existence d'un BVE (Bureau de la Vie Étudiante) permet de faire le lien entre les enseignants et les étudiants, au travers de réunions dites « de régulation ». Cependant, l'exploitation des questionnaires de satisfaction pourrait être mieux détaillée, en analysant les réponses et en travaillant sur les amendements possibles. Des réunions d'équipe programmées à l'année pour réguler la formation et un comité d'orientation scientifique et pédagogique sont mentionnés, sans qu'aucun compte rendu ne vienne illustrer leurs travaux ou décisions. Un règlement des études précisant les modalités d'évaluation des différentes sessions, l'attribution des crédits et le calendrier des évaluations est proposé aux étudiants en début d'année. Le suivi de l'acquisition de compétences est formalisé dans une note de service. Il y a un intérêt marqué pour la notion de compétences, sans que l'on comprenne précisément à quel stade de la démarche se réalisent les évaluations, d'autant que la maquette de formation est présentée en termes de contenus adaptés aux concours visés.
Résultats constatés
En M1, les effectifs sont très disparates en fonction des parcours et très souvent extrêmement réduits à quelques unités pour un total d'inscrits les deux dernières années de moins de 20 étudiants ventilés sur 4 parcours en 2018-19. En M2, les effectifs par parcours peuvent être plus conséquents selon les années, par exemple en Education socio-culturelle, Sciences économiques sociales et de gestion. On voit cependant un effectif important de stagiaires suivis par les équipes, mais qui ne sont pas inscrits dans le master. Le dossier fait apparaître une forte mobilisation de l'équipe pour la réussite des étudiants et le suivi de leur insertion professionnelle. Les statistiques d'insertion présentée font état d'un bilan très positif (100 %), mais aucun élément n'est fourni pour comprendre le nombre relativement important d'abandons. Une Mission Évaluation et Prospective (ME&P) mène des enquêtes auprès des étudiants et joue un rôle important dans le suivi des étudiants et des diplômés.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- L'attention portée aux étudiants dans la diversité de ce qu'ils sont et de leurs parcours.
- L'équipe enseignante plurielle (formateurs, intervenants professionnels, enseignants-chercheurs...) en adéquation avec les spécificités des cibles professionnelles.
- L'existence d'une Mission Évaluation et Prospective (ME&P).

Principaux points faibles :

- La place de la recherche dans la formation insuffisamment développée et effective.
- Aucun partenariat formalisé avec l'INSPE en particulier pour les disciplines classiques.
- L'absence d'un conseil de perfectionnement effectif.
- Les effectifs faibles voire très faibles selon les parcours dont l'ouverture est trop conditionnée aux concours.
- Peu de passerelles vers d'autres formations pour une réorientation avec conservation de tout ou partie de crédits ECTS.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Compte tenu de l'organisation très particulière de cette mention, il aurait été souhaitable que le dossier explicite davantage les modalités concrètes de mise en œuvre de la formation.

L'initiation à la recherche dans la formation des futurs enseignants de l'enseignement agricole doit être davantage développée et intégrée à la formation. Elle doit permettre le rapprochement entre les mondes agricole et scientifique pour faire face aux défis écologiques présents et à venir. Elle doit se réaliser dans la complémentarité des enseignements dispensés au sein des différents parcours et à travers la collaboration entre les différents types d'intervenants dans cette formation spécifique. A cette fin, les partenariats annoncés au niveau de l'ENSFEA (école doctorale, école d'ingénieurs AgroSup Dijon, etc.) devront se concrétiser, au bénéfice de la mention MEEF *Second degré*.

Par ailleurs, une collaboration plus effective et formalisée avec l'INSPE de Toulouse permettrait certainement un échange de pratiques de formation, voire une mutualisation d'enseignements, constructif pour les deux établissements. Cet accord pourrait profiter du partenariat déjà existant pour la mention *Encadrement éducatif*.

Le faible nombre d'étudiants par parcours est un réel problème tant du point de vue de l'organisation pédagogique que du point de vue du devenir de la formation. Le développement de partenariats (avec AgroSup Dijon par exemple), de la formation à distance ou de la VAP ou VAE permettrait certainement de renforcer l'attractivité de la formation et donc des effectifs.

Un véritable conseil de perfectionnement, incluant les partenaires, l'INSPE en particulier, devrait être mis en place rapidement pour consolider la formation et lui permettre d'assoir sa spécificité tout en la dynamisant de manière adéquate.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION ET DE L'ENVIRONNEMENT

Établissements : Institut National Polytechnique de Toulouse - Toulouse INP ; École Nationale Supérieure de Formation de l'Enseignement Agricole de Toulouse-Auzeville - ENSFEA

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La mention *Sciences et technologies de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement* ne comprend qu'un seul parcours *Agrofood Chain Innovation and Sustainability* (AFC) destiné à un public d'étudiants internationaux. La totalité des enseignements sont dispensés en anglais. La formation vise à former des cadres en entreprise, des conseillers-experts ou des chercheurs en laboratoire, destinés à travailler dans le secteur agricole et agroalimentaire et dans un contexte international pour accompagner la transition des filières et systèmes alimentaires pour la mise en place de solutions innovantes et durables. Elle est cohabilitée par l'Ecole Nationale Supérieure de Formation à l'Enseignement Agricole (ENSFEA) et l'Institut national polytechnique (INP) de Toulouse. Il s'agit d'une formation en deux ans comprenant 750 heures de formation, réalisées sur les sites de l'INP-ENSAT et de l'ENSFEA à Castanet-Tolosan. La mention a pour objectif d'accueillir une vingtaine d'étudiants diplômants et cinq en échange sur un semestre.

ANALYSE

Finalité
Les objectifs de la formation et les compétences attendues sont clairement exposés dans le dossier. Le domaine de la transition agroécologique des filières agro-alimentaires doit prendre en compte le contexte international, justifiant ainsi que cette formation accueille des étudiants étrangers. Néanmoins, on regrette que le dossier n'explicite pas pourquoi le master ne semble pas accueillir d'étudiants français. Les frais d'inscription (élevés pour un diplôme national de master) pourraient en être la raison, mais ce point ne fait pas l'objet d'une analyse. Le dossier ne précise pas non plus si les enseignements se distinguent complètement de ceux des formations d'ingénieur des écoles qui portent le diplôme. Les contenus de la formation et ses modalités d'enseignement (enseignements disciplinaires, méthodologiques, projets tutorés et de groupes, visites d'entreprises, stages) sont adaptés aux objectifs énoncés. Il serait utile de préciser si le « contexte international » fait référence aux sujets traitées dans les enseignements et/ou au public d'étudiants étrangers. Les diplômés maitrisent deux langues dont l'anglais. On notera que si la formation est conçue pour mener à la fois vers la recherche académique et le

secteur industriel, le résultat des enquêtes semble indiquer (le taux de réponse n'étant pas toujours très important) que les diplômés poursuivent plus souvent leurs études par un doctorat qu'ils ne s'insèrent directement dans des entreprises du secteur agricole.

Positionnement dans l'environnement

La vocation du master AFC (former des acteurs de la transition des filières agricoles et agroalimentaires) s'inscrit clairement dans les plans stratégiques des établissements qui le co-accréditent. Le développement de formations à l'international fait aussi partie des objectifs affichés de Toulouse INP. Le master entretient des liens avec plusieurs établissements régionaux offrant des formations d'ingénieurs agronomes et/ou de master en Agronomie et Sciences Alimentaires (comme l'ENSAT), ce qui permet des mutualisations efficaces de moyens humains et techniques.

L'adossement à la recherche est de qualité : les enseignants-chercheurs sont issus de neuf laboratoires de recherche, qui accueillent des stagiaires, fournissent du matériel et des ressources. Il s'agit de laboratoires reconnus, qui peuvent accueillir des étudiants en doctorat à l'issue du master AFC. L'adossement à la recherche du master est donc très cohérent ; il est profitable à la fois à la formation et aux laboratoires.

Le master bénéficie des nombreux accords signés par Toulouse INP et l'ENSFEA avec des établissements étrangers. Des partenariats spécifiques au master ont également été établis, permettant des échanges d'étudiants. L'équipe de pilotage est active dans le développement du master à l'international, notamment par le biais de dépôts de projets et de la mise en place d'un réseau actif engagé dans le recrutement d'étudiants. Des professeurs étrangers invités participent aux enseignements.

Il apparait en revanche que les liens avec le secteur socio-économique sont moins développés que le sont l'adossement à la recherche et l'ouverture internationale. Bien qu'il existe dans la Région un écosystème riche en entreprises du secteur agroalimentaires, que des professionnels participent à la formation, peu d'étudiants réalisent leur stage dans des entreprises, ce qui limite les possibilités d'insertion professionnelle directe. L'équipe est consciente de cette fragilité et propose des pistes pour renforcer ses liens avec les entreprises. Même si l'enseignement de la langue et de la culture française fait partie intégrante du programme, Il conviendra de veiller à ce que le niveau de Français des étudiants soit suffisant pour cela. D'autre part, il serait probablement fructueux que le master AFC puisse bénéficier des liens que les formations d'ingénieurs des écoles entretiennent avec les entreprises du secteur.

Organisation pédagogique

La structure de la formation est très lisible. Le dossier met en lumière la volonté des responsables de parvenir à une cohérence complète entre les contenus des enseignements et les compétences attendues des diplômés. La mention *Sciences et technologies de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement* ne propose aujourd'hui que le parcours AFC, mais tout est réfléchi pour l'ouverture d'un second parcours « Food safety » , dès que les effectifs le permettront. L'apprentissage par projet, facilité par les petits effectifs, est très développé, ce qui est particulièrement adapté au public et aux objectifs de la formation. L'organisation des enseignements (par modules bien individualisés) devrait permettre d'accueillir des étudiants en formation continue, ce dont l'équipe a conscience, et ce qui pourrait contribuer à augmenter les effectifs ; les services de formation continue des établissements devraient être sollicités pour développer ce point. Le parcours AFC commence à mettre en place l'approche par compétences, elle n'est pas encore inscrite dans le supplément au diplôme, qui est toutefois informatif, tout comme l'est la fiche Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

La formation par la recherche est de qualité. Le fait que 80 % de stages se déroulent dans des laboratoires de recherche, et que 40 % des diplômés poursuivent leurs études par un doctorat en atteste. En revanche, le dossier ne fait pas mention d'accompagnement spécifique des étudiants dans l'élaboration de leur projet professionnel, alors que cela serait particulièrement utiles à celles/ceux qui ne destinent pas à occuper un poste en recherche ou en R&D. La réalisation de stages en entreprise serait certainement utile pour ce dernier public.

Peu d'éléments sont donnés sur le "travail de recherche plus personnalisé" qui peut exceptionnellement remplacer le stage de M2. Il est indiqué dans le dossier qu'un enseignant-chercheur encadre ce travail, sans davantage de détails (modalités d'accompagnement, nature du travail demandé).

Des efforts sont faits concernant l'intégrité scientifique, les bonnes pratiques et l'éthique, avec la mise en place d'un enseignement spécifique et la détection du plagiat dans les rapports et comptes rendus. Le numérique n'est pas particulièrement développé, qui ne constitue pas un défaut compte tenu des faibles effectifs et de l'importance dans la formation de la pédagogie par projets.

L'ouverture internationale est un des points forts du master. Le véritable investissement que réalisent dans ce domaine les responsables pédagogiques et l'établissement pour l'ouverture doit être souligné : nombreux accords avec des universités étrangères, mise en place d'un double diplôme, de conventions d'échanges d'étudiants pour un semestre, mais aussi participation des étudiants à un séminaire international, et invitations d'enseignants-chercheurs étrangers.

Pilotage

La composition de l'équipe pédagogique est adaptée : les enseignants proviennent des deux établissements qui co-accréditent la formation, et qui se partagent également la gestion administrative et financière. La coordination est assurée par trois d'enseignants-chercheurs qui semblent s'être répartis les diverses missions de pilotage. Le dossier est bien renseigné concernant la fréquence des réunions de l'équipe pédagogique, leurs motifs et les membres qui y assistent ; des exemples de comptes rendus sont fournis. 7 % seulement des heures sont réalisées par des professionnels (management de projets, communication), ce qui parait faible pour un master qui n'a pas une finalité exclusivement Recherche.

Le dossier explicite les modalités d'évaluation des enseignements par les étudiants et présente des exemples de points positifs et négatifs qui en sont ressortis. L'autoévaluation de la formation a permis de faire ressortir les points positifs, ceux à améliorer et des pistes d'amélioration, qui paraissent assez réalistes. Le pilotage est donc dans l'ensemble satisfaisant, même s'il manque encore un véritable conseil de perfectionnement, comprenant entre autres des représentants des étudiants et des professionnels. Les dispositifs d'aide à la réussite semblent adaptés à la diversité des étudiants recrutés, notamment en ce qui concerne leurs formations d'origine.

Résultats constatés

Le nombre de dossier de candidature reçus (40 en moyenne), avec des candidatures provenant de diverses régions du monde, montre que la formation est particulièrement attractive. L'effectif est cependant assez faible : douze étudiants au total, et environ trois en échange durant un semestre. La mention a connu de grandes variations d'effectifs depuis 2016. L'instauration des frais d'inscription très élevés (9000 euros) à la rentrée 2016 semble avoir eu un impact important sur le nombre d'étudiants. Ainsi, le M2 n'a pu ouvrir en 2017 faute d'inscrits, alors qu'il en comptait onze en 2016. Il doit être souligné que l'effectif a nettement augmenté en 2018, avec quinze inscrits diplômants (M1+M2) et sept en échange sur un semestre. Le taux de réussite est de 75 % en M1 et de 100 % en M2. Le suivi des diplômés se fait de plusieurs manières et dépend beaucoup de l'équipe pédagogique. Les données recueillies indiquent un pourcentage élevé de poursuites d'études, avec 40 % en doctorat et 20 % en formations complémentaires autres. 30 % des répondants occupent un emploi. Les postes occupés par les répondants aux enquêtes suggèrent une adéquation entre les objectifs de la formation et ses résultats, mais les imprécisions du dossier et les effectifs variables ne permettent pas de proposer un bilan définitif de la qualité de l'insertion professionnelle à l'issue du master.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une formation construite et structurée de manière cohérente, concernant une thématique en adéquation avec les attentes sociétales et des professionnels des filières agroalimentaires.
- Un adossement fort avec des équipes de recherche en lien avec les thématiques de la formation, qui conforte la légitimité de la formation.
- Un pilotage réalisé par une équipe bien organisée, et une co-accréditation équilibrée entre deux établissements.

Principaux points faibles :

- Un diplôme national de master qui dans les faits ne semble pas accessible aux étudiants français.
- Des relations trop peu développées avec les entreprises du secteur agroalimentaire.
- Un pilotage qui n'inclut pas de conseil de perfectionnement.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Ce master est le fruit de la volonté des deux établissements de proposer d'une formation particulièrement ouverte à l'international. Il est animé par une équipe pédagogique structurée et réactive. Le succès de la formation repose sur le choix thématique qui répond à une vraie demande sociétale et professionnelle, et aux objectifs scientifiques et professionnels qui sont clairs. Elle profite efficacement des nombreux accords internationaux mis en place par les établissements, et de moyens de communication efficaces. Compte tenu des effectifs relativement modestes et des objectifs de la formation, le recrutement pourrait s'étendre à des étudiants français en formation continue désireux d'évoluer dans un contexte international. Enfin, le master devrait se rapprocher davantage des entreprises (intervenants dans les enseignements, stages de M1 et de M2), afin d'élargir les possibilités d'insertions des diplômés, et favoriser les reprises d'études et les VAE de personnels d'entreprises du secteur.

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

Lettre d'observations de L'Ecole Nationale Supérieure de Formation de l'Enseignement Agricole

Ce document contient des éléments de réponse ou d'analyse au regard du rapport[1] d'évaluation du HCERES concernant le bilan de l'offre de formation de l'ENSFEA

Le Directeur de l'ENSFEA

Emmanuel Delmotte

[1] Version finale intégrant les erreurs factuelles prises en compte par le comité d'évaluation et transmise par mail à l'ENSFEA le 17/03/2020 (fichier A2021-EV-0310143M-DEF-FO210019734-031621-RC.pdf)

ENSFEA
Ecole Nationale Supérieure de Formation de l'Enseignement Agricole

Introduction

Le rapport d'évaluation dans sa version provisoire, reçu par mail le 19/02/2020, a été partagé dans les instances de l'ENSFEA : Conseil de l'Enseignement et de la Vie étudiante (CEVE) du 25/02/2020 et Conseil des enseignants (CE) du 27/02/2020.

Les membres de ces deux instances ont ainsi pu analyser les points faibles et les recommandations formulés dans le rapport du HCERES afin de les prendre en compte dans la demande d'accréditation de l'offre de l'ENSFEA pour la prochaine période.

Le dossier d'accréditation attendu initialement pour le 15 avril 2020 (échéance reportée au 15/05 compte tenu de la crise sanitaire en cours) présentera le projet d'offre de formation de l'ENSFEA, qui intègrera la réflexion des équipes sur l'avis porté par le HCERES.

Il nous a semblé cependant important d'apporter quelques éléments de réponse ou d'analyse au rapport d'évaluation concernant la partie « bilan » sous la forme de cette lettre d'observations prévue dans la procédure.

Éléments de réponse ou d'analyse

Sans anticiper sur leur prise en compte dans le dossier d'accréditation, nous souhaitons apporter un éclairage sur certaines thématiques stratégiques pour l'ENSFEA.

1. Enseigner l'agroécologie et la transition agroécologique
2. Spécificités de l'enseignement agricole portées par les deux mentions de master MEEF Enseignant de Second Degré (ESD) et Encadrement Educatif (EE)
3. Adossement à la recherche des deux mentions de master MEEF
4. Précisions concernant le master « Economie du travail et des ressources humaines – parcours IFSE » : partenariat avec l'ESAG-NDE au Togo, adossement à la recherche, baisse des effectifs, taux de réussite, volumes horaires de la formation, évaluation de la formation par les formés

1. Enseigner l'agroécologie et la transition agroécologique

L'agroécologie, au cœur de la politique du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA), est bien présente dans l'ensemble de nos formations diplômantes, dans l'appui à l'enseignement agricole, et dans la recherche, mais nous ne l'avons apparemment pas rendu suffisamment visible dans le dossier d'autoévaluation, en particulier dans les formations du champ 1 « Éducation et Formation ».

La mission d'appui confiée à l'ENSFEA est intimement liée aux formations diplômantes du champ Éducation et Formation, par une communauté d'objectifs (formation à destination de l'enseignement agricole technique), de publics (enseignants, CPE), de contenus (notamment réponse aux orientations politiques du MAA), de moyens (enseignants de l'ENSFEA intervenant à la fois dans les diplômes et dans l'appui). Cette mission contribue fortement au lien entre la formation et le terrain, et l'agroécologie y tient une place centrale, notamment dans l'accompagnement des établissements de l'enseignement technique agricole en application du plan d'action « Enseigner à Produire Autrement », préparé par la Direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER) dans le cadre du projet

agroécologique pour la France voulu par le Ministre chargé de l'agriculture. Il est donc pleinement décliné dans l'enseignement agricole.
C'est pourquoi ces missions d'appui, bien que ne faisant pas l'objet de formations diplômantes, ont été volontairement intégrées dans le champ 1.

La transition agroécologique constitue un des 3 axes du projet scientifique de l'ENSFEA, avec une visée appliquée dans les formations du champ 1, tant dans les masters que dans les actions d'appui.
Citons notamment le nouveau projet LéA (« Lieux d'Éducation Associé ») labellisé par l'institut français de l'éducation-IFé, porté par des chercheurs de l'ENSFEA, projet qui a démarré en septembre 2019. Ce projet, intitulé « INQUIRE » travaille aux interactions entre agriculture et société : quelles questions ? Quelles Innovations ? Quelle responsabilité pour l'enseignement ? Il s'appuie sur l'étude des stratégies didactiques pour s'emparer du potentiel d'apprentissage des questions sociétales agricoles actuelles, constituant des « Questions Socialement Vives » (QSV).

En outre, une mission « transition agro-écologique » mise en place par le directeur à la rentrée 2019, avec une enseignante coordinatrice de cette mission, a pour objet la mutualisation et le renforcement transversal des actions des enseignants et enseignants-chercheurs de l'ENSFEA dans ce domaine.

Dans la maquette actuelle du master MEEF ESD dans l'enseignement agricole, l'enseignement de l'agroécologie est très présent.
Trois U.E. de tronc commun abordent cette thématique de manière transversale :

- TC84 – Traiter en interdisciplinarité une question liée à la transition agro-écologique en M1 : Cette U.E. vise à développer chez les futurs enseignants du 2nd degré de l'enseignement agricole une approche critique et réflexive pour traiter une question complexe, multidimensionnelle et socialement vive. Il s'agit d'apprendre à problématiser une question pour conduire un projet en pluridisciplinarité relatif à la gestion durable des ressources agricoles et/ou naturelles. Cette U.E. vise à identifier et à comprendre les dispositifs de recherche-développement-formation dans lesquels ils pourront s'inscrire dans les établissements et à découvrir les différentes méthodes d'investigation et de production de connaissances dans les travaux de recherche dans les disciplines de l'enseignement agricole permettant de relever les enjeux de la transition agro-écologique des systèmes agricoles et alimentaires.
- TC100 – connaissance de l'enseignement agricole : l'objectif de cette U.E. est de situer l'action professionnelle des enseignants et CPE dans le cadre de l'enseignement agricole, en illustrant notamment comment les établissements d'enseignement se saisissent de la transition agroécologique en lien avec ses territoires.
- TC103 – Mettre en œuvre la pluridisciplinarité : les apprenants des disciplines techniques et générales sont rassemblés pour construire des séquences pédagogiques pluridisciplinaires. Une des thématiques de cette U.E. s'intitule « conservation de la biodiversité et développement rural ». Elle aborde l'enseignement de la « durabilité », à l'intersection de toutes les disciplines dans un contexte qui nourrit les controverses allant jusqu'à des conflits parfois violents (bien-être animal, gestion de la ressource en eau, etc.). Après avoir étudié les différents facteurs à l'origine de ces conflits et les leviers possibles pour éviter l'engrenage de la violence, les étudiants sont amenés à concevoir une activité pluridisciplinaire pour aborder la question avec leurs élèves. Une autre thématique porte sur la « santé unique » et aborde l'agroécologie par exemple : (1) sous l'angle du recours aux alternatives aux intrants de synthèse pour gérer la santé animale, la santé des plantes, ou (2), sous l'angle des questions soulevées par la mise en place de systèmes alimentaires territorialisés en lien avec l'éducation

à la santé et au développement durable (« qu'est-ce qu'on mange à la cantine ? », « les produits laitiers, nos amis ? »).

Cette thématique de l'agroécologie est par ailleurs traitée dans les U.E. disciplinaires du M1 et du M2 avec des entrées spécifiques.
Dans les U.E. « savoirs disciplinaires à enseigner » du M1, l'agroécologie est centrale. Les thématiques abordées sont la transition agroécologique, l'intégration agriculture-élevage, les services et impacts de l'élevage, les leviers agroécologiques pour faire face au changement climatique, les interactions entre bien-être animal et agroécologie. Les étudiants ont notamment à maîtriser plusieurs outils de diagnostics agroenvironnementaux. Les U.E. disciplinaires en M2 qui visent à « construire et analyser des situations d'enseignements mises en œuvre en stage », l'agroécologie est abordée sous l'angle de la transposition didactique. Ainsi, il est proposé aux apprenants de travailler sur des scénarios pédagogiques pour traiter de la recomposition de systèmes d'élevage dans une perspective de transition agroécologique, de la gestion des ressources naturelles de l'agroécosystème, de l'autonomie alimentaire des élevages, des questions socialement vives liés à l'agroécologie (changement climatique et élevage, bien-être animal, réduction de l'usage des pesticides par exemple). Ces questions sont en outre traitées dans les U.E. d'initiation à la recherche en M2 (U.E. 94 et 104, un séminaire est consacré aux « questions socialement vives ») afin de former les futurs enseignants à la prise en charge des controverses, les conduisant à un travail réflexif scientifique dans des mémoires du master dont certains ont pu développer et tester des outils pour organiser des débats liés aux enjeux de l'agroécologie.

On peut également citer l'exemple de l'enseignement dispensé en sciences économiques dans lequel la problématique agréocologique occupe une place centrale, tant dans le master MEEF que dans le master IFSE. Cet enseignement vise en effet, d'une part à doter les apprenants de savoirs robustes pour concevoir et piloter une transition agro-écologique, et d'autre part, complémentairement, à contribuer à la formation d'acteurs aptes à être partie prenante d'un processus complexe d'innovation dans un contexte d'évolution sociétale et à l'accompagner. Pour cela, l'enseignement mobilise un ensemble de connaissances et d'approches novatrices en économie : économie écologique, économie des institutions, économie de la connaissance et de l'innovation, économie du développement territorial et de la qualité en lien avec les transitions. Dans le cadre de cet enseignement, il s'agit notamment de préparer les apprenants à maîtriser le raisonnement économique complexe pour traiter les interdépendances dynamiques entre la sphère économique et la sphère naturelle. L'objectif principal est ainsi de leur permettre de surmonter les écueils d'une approche micro-sociale des activités économiques par une prise en compte des externalités associées à celles-ci.

2. Spécificités de l'enseignement agricole, portées par les deux masters MEEF de l'ENSFEA

Les cinq missions de l'enseignement agricole[2] mobilisent les compétences définies par les référentiels métiers de professeur et de CPE dans l'enseignement agricole et impliquent un exercice particulier du

[2] Les **cinq missions** de l'enseignement agricole inscrites dans le code rural (livre VIII, Titre 1er, Chapitre 1, 2 et 3) sont les suivantes :
- assurer une formation générale, technologique et professionnelle initiale et continue ;
- participer à l'animation et au développement des territoires ;
- contribuer à l'insertion scolaire des jeunes et à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes et des adultes ;
- contribuer aux activités de développement, d'expérimentation et de recherche appliquée ;
- participer à des actions de coopération internationale, notamment en favorisant les échanges et l'accueil d'élèves, apprentis, étudiants, stagiaires et enseignants.

métier pour tous les enseignants et CPE recrutés via les concours de recrutement du MAA, et ce quelle que soit leur discipline.
Par ailleurs le contexte d'exercice des métiers d'enseignants et de CPE de l'enseignement agricole dans les établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles (EPLEFPA) nécessite des enseignements communs permettant l'acquisition d'une culture professionnelle partagée.
Les disciplines des professeurs de l'enseignement technique agricole forment à de multiples métiers dans six secteurs : production, transformation – industries agricoles et agroalimentaires, aménagement – environnement, services aux entreprises / aux personnes, commercialisation. Les référentiels des diplômes de l'enseignement agricole technique exigent pour les enseignants des entrées spécifiques, y compris pour les matières générales (exemple : le territoire en géographie, les statistiques en mathématiques, la comptabilité et la gestion de l'entreprise agricole en économie, etc.)
Il est essentiel que les enseignants et CPE de l'enseignement agricole puissent bénéficier d'une formation intégrant pleinement ses spécificités, en totale adéquation avec les compétences attendues dans le contexte particulier de l'enseignement agricole et de ses cinq missions.

Les maquettes actuelles des deux mentions de master MEEF comportent des enseignements liés aux contextes de l'enseignement agricole, à la pluridisciplinarité, à l'agroécologie, ainsi que des temps communs entre enseignants et CPE, salués par les apprenants, ainsi que par les différents acteurs (inspecteurs de l'enseignement agricoles, directeurs des établissements d'enseignement,…) comme en ont témoigné les différentes enquêtes réalisées auprès d'eux, et les échanges lors des séances annuelles du COSP (Conseil d'Orientation Scientifique et Pédagogique des masters MEEF ESD et EE).
Les maquettes faisant apparaitre cette organisation et les titres des U.E. sont jointes au présent document (dernière page).

Notons également que les partenariats institutionnels et socio-professionnels des deux mentions s'inscrivent de manière intrinsèque dans le « système enseignement agricole ».
L'Etat employeur est très présent dans ces relations : liens directs avec la Direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER) du Ministère, et l'Inspection de l'enseignement agricole (IEA), partenariats avec les Services Régionaux de la Formation et du développement (SRFD) des DRAAF (autorité académique pour l'enseignement agricole), qui sont en outre représentés dans les Conseils (COSP, CA). L'ENSFEA travaille de concert avec les établissements d'enseignement technique agricole par la co-formation (conseillers pédagogiques / professionnels des stagiaires, tuteurs des étudiants). Elle rend compte annuellement de la formation des stagiaires (enseignants et CPE) aux représentants des organisations syndicales élues au Comité Technique de l'Enseignement Agricole (CTEA). La Présidente du Conseil d'Administration, membre du CEVE, est aussi Présidente de l'Association des Directeurs et Directeurs-adjoints des établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricole. De fait, les liens entre les masters MEEF ESD et EE, les représentants de la profession (établissements publics et privés de l'enseignement agricole, organisations syndicales de l'enseignement agricole) et les représentants institutionnels (DGER, IEA, DRAAF) sont particulièrement forts.
Par ailleurs, l'ENSFEA est membre du réseau des INSPE et partenaire de l'INSPE de Toulouse (le partenariat entre l'ENSFEA et l'INSPE de Toulouse s'est concrétisé par une convention de formation, et une convention d'application pour la mention MEEF EE pour la période d'accréditation en cours).
Des perspectives de conventionnement avec le réseau des INSPE pour mieux faire connaitre l'enseignement agricole seront proposées à l'avenir.

3. Adossement à la recherche des deux masters MEEF

(NB : références des UMR en co-tutelle ou en partenariat, voir note de bas de page[3])

Les deux mentions de master MEEF de l'ENSFEA sont adossées à l'UMR EFTS (Éducation Formation Travail Savoirs).

L'identité scientifique de cette UMR est solidement structurée autour d'un objet fédérateur et identitaire, la formation professionnelle avec à la fois la formation des enseignants (de l'éducation nationale, de l'enseignement agricole et de l'enseignement supérieur) et la professionnalisation (des métiers des secteurs de l'intervention sociale, de la santé et du soin, de l'orientation et de l'accompagnement, du culturel). Tous les enseignants-chercheurs de cette UMR contribuent à cet objet et en particulier les enseignants-chercheurs de l'ENSFEA, que ce soit par la production de connaissances relatives aux pratiques professionnelles, aux processus d'apprentissage ou de développement professionnel, ou encore par la mise en œuvre de recherches transformatives. Cette identité scientifique est resserrée avec des activités inscrites au sein de trois thématiques complémentaires dans leurs approches : savoirs et phénomènes didactiques, pratiques et acteurs, changements en éducation : organisation et interactions.

Outre le laboratoire EFTS, des enseignants-chercheurs de cinq autres laboratoires interviennent dans la formation, assurant un lien fort formation - recherche à ce master. Il s'agit des équipes AGIR (AGroécologie Innovations TeRritoires), EDB (Evolution et Diversité Biologique), IRIT (Institut de Recherche en Informatique de Toulouse), LEREPS (c) et LISST (Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires – équipe Dynamiques Rurales). Soulignons que tous les enseignants du master MEEF pilotent leurs enseignements en s'appuyant sur des travaux de recherche, tant en sciences de l'éducation que dans leur discipline, et ceci quel que soit leur statut, en lien avec les exigences de l'enseignement professionnel agricole.

Le lien entre la recherche et les enseignements dispensés dans les masters MEEF de l'ENSFEA est donc structurellement majeur.

L'équipe plurielle d'enseignants de l'ENSFEA comporte des enseignants chercheurs, et plusieurs formateurs issus de l'enseignement agricole (IPAC[4]) affectés à l'ENSFEA (certains IPAC sont formellement impliqués dans des recherches en participant aux séminaires de recherche des équipes, en participant à des recherches collaboratives, voire en préparant un doctorat) qui appuient de façon constante le contenu de leurs cours sur leurs travaux de recherche.

Ils contribuent ainsi d'une part à répondre à la forte actualisation des référentiels de formation (des programmes) de l'enseignement agricole qui intègrent les évolutions de la recherche en lien avec les demandes sociales et d'autre part, à mettre en œuvre la politique publique du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation qui consiste à adosser la formation des enseignants de l'enseignement agricole à la recherche. Ainsi, par exemple, en partant d'un objet d'enseignement prévu dans un référentiel de formation rénové de l'enseignement technique agricole, un enseignant-chercheur en économie peut appuyer la formation d'enseignant qu'il dispense sur ses activités de recherche.

---

[3] **Unités mixtes de recherche en co-tutelle avec le Ministère en charge de l'Agriculture** : UMR EFTS - UMR 2016A.122 ; UMR LISST DR - UMR CNRS 5193/UMR 2016A.125 ; UMR LEREPS - EA 4212/UMR 2016A.119
Unités mixtes de recherche en partenariat : UMR AGIR 1248 ; UMR EDB 5174 ; UMR IRIT 5505

[4] IPAC : Ingénieurs, Professeurs Agrégés et Certifiés, (essentiellement des PCEA et PLPA), personnels détachés de l'enseignement technique agricole, ou de l'Education Nationale et affectés à l'ENSFEA. Plusieurs sont aussi titulaires d'un doctorat.

Dans la maquette actuelle, à titre d'illustration, plusieurs séminaires des U.E. qui portent sur le mémoire de recherche s'inscrivent dans le thème « savoirs et phénomènes didactiques » et proposent de travailler soit autour des controverses de l'agriculture, soit sur la démarche d'enquête et la pensée critique ou encore sur la médiation des savoirs. Deux séminaires s'inscrivent dans le thème « Pratiques et acteurs » l'un par l'approche sensible des espaces et dispositifs de formation, l'autre en travaillant sur le vécu scolaire et le vécu professionnel. Enfin, un séminaire interroge l'évaluation en puisant dans le thème de l'UMR « Changements en éducation et formation : organisation et interactions ».
Notons également que les encadrements des mémoires s'appuient majoritairement sur un binôme composé d'un chercheur en éducation et d'un enseignant disciplinaire.

4. Précisions concernant le master « Économie du travail et des ressources humaines » - parcours Ingénierie de la Formation et des Systèmes d'Emplois (IFSE)

Partenariat avec le Togo

Le partenariat avec l'Ecole Supérieure d'Administration et de Gestion[5] (ESAG-NDE) a été initié en 2016 par une convention cadre avec l'ENSFEA et s'est concrétisé en 2018-2019 et 2019-2020 par une délocalisation de master IFSE qui concerne une dizaine d'étudiants, accueillis en M1 en présentiel, puis en M2 en modalité « mixte » : ces étudiants suivent le M2 « classique » en 100% FOAD et bénéficient d'un complément de formation en présentiel à Lomé. Le présentiel à Lomé est assuré par une équipe de l'ESAG accompagnée par trois enseignants de l'ENSFEA. Les cours dispensés le sont conformément à la maquette du master, et dans le respect des évaluations prévues au règlement des études.

L'équipe de l'ESAG-NDE est composée de deux professeurs des universités, deux docteurs, un statisticien, un juriste, un comptable, un licencié en anglais, le responsable des partenariats et gestion de projets à l'ESAG (voir annexe).

En 2018-2019, 10 étudiants de l'ESAG ont suivi la formation et 9 ont été admis à poursuivre en M2. En 2019-2020, seulement 4 ont choisi de poursuivre leur formation à Lomé et 6 nouveaux étudiants ont été inscrits dans le M1.

La convention de coopération avec l'ESAG-NDE arrivant à échéance à la fin de l'année universitaire 2019-2020, les modalités d'un renouvellement sont en cours d'évaluation, sur la base du retour d'expérience de ces deux années de partenariat, et du fait des nécessaires réflexions à conduire en lien avec les questions posées par le HCERES.
Aussi l'établissement préfère, à ce stade de la réflexion, ne pas intégrer le projet de délocalisation au Togo dans son projet d'offre de formation pour la prochaine période d'accréditation.

[5] L'Ecole Nationale d'Administration et de Gestion – Notre Dame (ESAG-NDE) est un établissement privé confessionnel catholique d'enseignement supérieur créé en 2000 et reconnu par l'Etat Togolais. Il délivre des diplômes de niveau BT, BTS, Licence, Master, ainsi que des certificats professionnels dans les domaines de l'administration et de la gestion. Ses diplômes de Licence et de Master sont accrédités par le CAMES.

Sur le master IFSE dans son ensemble, le HCERES a relevé des points faibles sur les sujets développés ci-après.

- Adossement à la recherche :

Le master est formellement adossé au Laboratoire d'études et de recherche sur l'économie, les politiques et les systèmes sociaux (engagement écrit du directeur du LEREPS pris en mars 2020).
En outre, la recherche est bien présente au sein de la formation : le LEREPS et le LISST (Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires – équipe Dynamiques Rurales), à travers les différents travaux de recherche développés par leurs équipes mixtes avec l'ENSFEA, traitent des dynamiques de changement au sein des territoires ruraux.
Ces travaux portent notamment sur le rôle crucial joué par les apprentissages collectifs dans les dynamiques territoriales. De par leurs orientations, lesdits travaux alimentent les enseignements dispensés dans le cadre du master IFSE, et tout particulièrement ceux relatifs à la systémique, à l'économie de la connaissance et de l'innovation, à l'économie de l'éducation, du travail et du développement. L'articulation entre recherche et formation ainsi privilégiée vise au développement de nouvelles compétences en matière de gestion territoriale des emplois et des compétences. Par ailleurs, les enseignants-chercheurs ou chercheurs associés interviennent dans l'encadrement de mémoires d'initiation à la recherche (en M1, complété par un séminaire d'initiation à la recherche) et de mémoires de stages et mettent ainsi leur expertise disciplinaire au service des étudiants. Ces mémoires sont pour les étudiants l'occasion de construire la valence opératoire des connaissances dispensées et de développer ainsi des compétences critiques dans le champ de l'ingénierie de la formation et de l'emploi appliquée au développement territorial.

- La baisse des effectifs :

Si les chiffres synthétisent un certain nombre d'information, ils ne rendent toutefois pas compte des contextes et des conditions de leurs productions.
Le tableau ci-dessous permet de distinguer les différents inscrits entre primo-entrants (M1 et admissions directes en M2) et réinscriptions en M2, sachant que c'est ce dernier effectif qui a fortement diminué depuis 2014.

Master IFSE : tableau des effectifs inscrits en M2 depuis 2014-25 et taux de réussite

	Nombre d'inscrits	Primo-entrants	Réinscrip-tions	Nombre d'étudiants présentant l'examen	Nombre de diplômés	Taux brut de réussite (sur 1ère colonne)	Taux net de réussite (sur 4e colonne)
2014/2015	136	61	75	33	33	24,3	100,0
2015/2016	121	57	64	37	37	30,6	100,0
2016/2017	99	59	40	34	34	34,3	100,0
2017/2018	84	47	37	22	21	25,0	95,5
2018/2019	67	44	23	42	41	61,2	97,6
2019/2020	77	66 dont 22 FI*	11				

*On notera qu'il y a à la rentrée 2019 une augmentation du nombre de primo-entrant en M2, due à l'arrivée de 22 étudiants issus de la première promotion de M1 (sur 25 inscrits) ce qui montre une bonne continuité entre le M1 (qui a pu ouvrir à la rentrée 2018) et le M2.

Les réinscriptions ont diminué pour deux raisons :

L'histoire du master : lorsque le master a été transféré de l'Université Toulouse 1 Capitole à l'ENSFEA en 2012, il a conservé pour cible principale des apprenants en situation professionnelle recrutés directement en M2, mais s'est concentré sur la seule modalité en 100% FOAD (abandon de la modalité en présentiel qui recrutait en parallèle une quarantaine d'étudiants). Pour des raisons pédagogiques et de ressources humaines, cette promotion en e-learning s'est limitée à une cinquantaine de primo-entrants, tout en conservant le vivier des réinscriptions qui avaient suivi le M2 lors de son rattachement antérieur à l'Université Toulouse 1 Capitole. En effet, du fait du public qu'il recrute - principalement des personnels en emploi - le master offre la possibilité d'effectuer le diplôme sur plusieurs années à rythme approprié, avec des enseignements répartis de façon cohérente d'un point de vue pédagogique. Majoritairement les étudiants finissent la formation dans les trois ans – comme le permettait le présentiel à l'origine, mais il se peut que pour des raisons d'emploi, de santé, les apprenants n'aient matériellement pas le temps de produire la totalité des travaux dans ce temps, nous leur offrons la possibilité de terminer leur formation en leur permettant de se réinscrire.

Pour limiter des durées de formation anormalement longues, l'ENSFEA a mis en place une politique tarifaire n'incitant pas les apprenants à se réinscrire plus de deux ans après la 1° inscription. Ainsi, quelques apprenants réinscrits sur plusieurs années ont finalement renoncé à se réinscrire en 2018 (13 personnes) ou en 2019 (8 personnes).

- Le taux de réussite :

Dès sa création en 1994, le diplôme ingénierie de la formation et des systèmes d'emplois s'est centré sur un public de formation continue avec des modalités pédagogiques et administratives permettant d'effectuer la formation à rythme approprié, comme évoqué plus haut. De ce fait, l'utilisation d'un calcul de taux de réussite brut n'est pas adaptée dans la mesure où les étudiants ont des rythmes différents.

Aussi, le taux net de réussite nous parait-il plus pertinent. Il oscille entre 95 et 100% selon les années. Les cas de redoublement vrais sont donc anecdotiques.

- Les volumes horaires de la formation :

Le volume horaire par apprenant correspondant à la formation en e-learning est inférieur au volume horaire présenté dans le dossier d'autoévaluation, basé sur l'ensemble du temps enseignant dédié au dispositif incluant la production de ressources en ligne. Ainsi ce sont un peu moins de 700 heures qui sont dispensées par étudiant dans une année de M2 suivie dans sa totalité.

- Evaluation de la formation par les formés :

Une évaluation à l'issue de la formation par les étudiants est effectuée à la fin de chaque année de formation ; elle se fait via la plate-forme pédagogique de l'ENSFEA (Univert2) et est dépouillée par la responsable de la formation. La mission évaluation et prospective a complété ce dispositif par une enquête plus approfondie pour l'année 2018-2019.

Annexes :

- A1 : Schéma des maquettes MEEF ESD et EE de l'ENSFEA

- A2 : Maters IFSE - Equipe pédagogique de l'ESAG-NDE au Togo

Note du Hcéres : les annexes citées ont été fournies par l'établissement et ne font pas l'objet de publication par le Hcéres.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales
Évaluation des établissements
Évaluation de la recherche
Évaluation des écoles doctorales
Évaluation des formations
Évaluation à l'étranger

2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr @Hceres_ Hcéres